

Project Syndicate

Les dilemmes du dollar

PAR BARRY EICHENGREEN

PROFESSEUR D'ÉCONOMIE ET DE SCIENCE POLITIQUE À L'UNIVERSITÉ DE BERKELEY.

Page 7



Contribution La loi sur les « agents étrangers » : Une leçon magistrale de l'hypocrisie atlantiste Pages 8 et 9

La Sentinelle

«Exactitude, exactitude et exactitude. Des faits, des faits et des faits» Joseph Pulitzer

LES CHEFS D'ENTREPRISES CONFIANTS QUANT AUX PERSPECTIVES DE CROISSANCE EN ALGÉRIE

Investissements : le climat de confiance



Page 2

DES RÉCOLTES DE CÉRÉALES EXCEPTIONNELLES ATTENDUES CETTE ANNÉE

Le Sud, nouveau grenier de l'Algérie

La campagne de moisson-battage est lancée dans le sud du pays. Les prévisions de récoltes annoncées dans certaines de ces wilayas laissent entendre une moisson de près de 3 millions de quintaux dans seulement 4 d'entre elles.

Page 3



Société
Quels sont les salaires des Algériens ?

Page 4

Invasion de Rafah
La CIJ ouvre les audiences

Page 5

EN
Petkovic a fait ses choix

Page 13

LES CHEFS D'ENTREPRISES CONFIANTS QUANT AUX PERSPECTIVES DE CROISSANCE EN ALGÉRIE

Investissements : le climat de confiance

Une étude du cabinet-conseil international PricewaterhouseCoopers présentée hier à Alger a démontré une nette amélioration du climat des affaires en Algérie qui a contribué à alimenter la confiance des chefs d'entreprises. Le Global CEO Survey publié par le cabinet, partenaire du Forum de Davos, démontre que près de 90% des chefs d'entreprises interrogés se disent confiants en ce qui concerne les perspectives de croissance en Algérie dans les trois prochaines années.

Les perspectives de croissance à moyen terme sont positives. La dernière étude Le Global CEO Survey publiée par cabinet-conseil international PricewaterhouseCoopers et présentée hier à Alger en présence des ministres des grands départements économiques du pays (finances, énergie et industrie) des principales organisations patronales et d'opérateurs économiques, rend compte d'une perception positive de la part des chefs d'entreprises en ce qui concerne les perspectives de croissance en Algérie. Selon l'étude menée par PwC, et pour laquelle le cabinet a PwC a interrogé 4.700 dirigeants d'entreprises du 4 octobre au 11 novembre 2023 dans 105 pays, dont l'Algérie, 87% des dirigeants d'entreprises algériens disent être confiants dans la capacité de leurs entreprises à réaliser de la croissance sur les trois prochaines années. Seule ombre au tableau, la question de l'inflation qui préoccupe d'ailleurs les chefs d'entreprises dans les quatre coins de la planète. Ainsi, 68 % des chefs d'entreprises interrogés ont identifié l'inflation comme un risque majeur auquel les entreprises sont exposées, alors que 51 % des dirigeants se considèrent exposés aux risques liés à la cyber-sécurité. Pour faire face à ces défis notamment, 55 % des dirigeants prévoient une transformation majeure de leur business model dans les prochains dix ans, dans le cadre de la modernisation de leurs entreprises. Selon l'étude, trois principales actions ont impacté la transformation des business models des entreprises algériennes durant les cinq dernières années: le développement de nouveaux produits/services, l'adoption de nouvelles technologies et la formation de nouveaux partenariats stratégiques. Par ailleurs, l'étude a relevé une implication des entreprises dans la lutte contre les changements climatiques en réinventant notamment leurs processus opérationnels. Ainsi, 56 % des chefs d'entreprises disent avoir amorcé des actions afin d'améliorer leur efficacité énergétique au niveau de l'entreprise et 47 % d'entre eux prévoient d'innover dans de nouveaux produits respectueux de l'environnement. S'agissant des nouvelles technologies adoptées, 49 % estiment que l'intelligence artificielle générative changera «considérablement» la façon dont leurs entreprises créent, fournissent et captent de la valeur. Il faut dire que la cérémonie de revenir sur les grandes réformes et réalisations économiques de ces dernières années à travers quatre panels organisés avec la participation des ministres présents, autour des thèmes «Mines et sidérurgie», «Énergies renouvelables», «Numérique et intelligence artificielle» et «Investissement et export».

7.000 projets d'investissement

Ainsi, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a souligné au cours de son intervention que l'Algérie se positionne comme l'un des potentiels principaux fournisseurs sidérurgiques de l'Europe grâce à ses atouts tels qu'une production de qualité et en quantité et un coût de l'énergie utilisée compétitif. Le ministre a aussi souligné qu'en plus de ces atouts, le secteur de la sidérurgie algérien bénéficie d'autres avantages tels qu'une main d'œuvre qualifiée et des filières dynamiques qui utilisent les produits issus de la sidérurgie. Le premier responsable du secteur de l'Industrie a également mis en avant la nouvelle feuille de route du secteur industriel laquelle doit permettre l'émergence d'un nouvel écosystème national autour de la sidérurgie et des mines, à travers les filières de la récupération, logistique, transformation et la distribution avec l'appui des pôles sidérurgiques majeurs à savoir le complexe sidérurgique de «Bellara» (wilaya de Jijel), du complexe «Sider El Hadjar» (wilaya d'Annaba) et du complexe de l'entreprise turque «Tosyali» (wilaya d'Oran). «Ce secteur est sur les rails. Il va monter en puissance et en capacité pour alimenter l'industrie locale sous toutes ses formes et l'industrie ferroviaire, automobile et électroménager», a indiqué le ministre. De son côté, le ministre des Finances, Laaziz Faïd, qui est intervenu lors d'un panel autour du thème de l'investissement et de l'export a loué «l'environnement favorable» à l'investissement, notamment grâce à la LF 2024 qu'il a qualifiée de «volontariste et affichant de l'ambition», à travers les dépenses d'Etat visant à relancer l'économie nationale. «La LF 2024 a notamment abrogé la taxe sur l'activité professionnelle dans une volonté des pouvoirs publics d'accompagner



Les investisseurs affichent de la confiance pour la destination Algérie. (Photo DR)

l'entreprise et rétablir la confiance avec la conviction que seule l'entreprise crée de la richesse», a souligné M. Faïd. Rappelant le taux de croissance de l'économie nationale en 2023 à hauteur de 4,1%, «l'une des meilleures du bassin méditerranéen», le premier argentier du pays a indiqué que le PIB du pays devrait atteindre 400 milliards de dollars à horizon 2026. Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a souligné les efforts conjugués des pouvoirs publics et des chefs d'entreprises ayant permis d'instaurer un climat de confiance au sein de l'économie nationale. Un climat qui a permis de booster l'investissement. Il a dans ce contexte indiqué que «plus de 7000 entreprises inscrit des projets d'investissements auprès de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI)», ce qui constitue un indicateur «important du retour de la confiance et de l'engagement autour de l'investissement en Algérie grâce aux efforts de facilitation de l'acte d'investir». Pour sa part, le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a annoncé lors de son intervention au panel sur les énergies renouvelables que le coût du programme actuel des énergies renouvelables, dans sa première phase, portant sur la production de 3 GW d'énergie solaire, est estimé à plus de 400 milliards

de DA (3 mds de dollars). «Pour le programme actuel, le mécanisme de financement principal retenu consiste en un financement local sous forme de prêt assuré par la Banque Nationale d'Algérie. Le coût global de cette première phase de 3300 MW est estimé à 413 milliards DA, (3 milliards de dollars)», a avancé le ministre lors de sa participation. Pour le reste du programme, portant sur la production de 15.000 MW à l'horizon 2035, le mode de financement devrait principalement reposer sur «le développement des projets en IPP (Independent Power Producer), avec des acteurs et opérateurs privés assurant le montage, le financement et l'exploitation des centrales», a encore avancé M. Arkab. Des financements d'appoint auprès des établissements financiers algériens peuvent aussi être envisagés, a-t-il ajouté. A terme, «nous disposerons d'un cadre propice, combinant mécanismes de financement publics et privés.. Il a, dans le même sens, évoqué le développement de l'hydrogène, «un objectif prioritaire» pour le gouvernement, soulignant que l'Algérie aspirait à devenir un «hub énergétique majeur», en s'impliquant dans des projets pilotes visant à maîtriser l'ensemble de la chaîne de valeur de la production d'hydrogène. Dans sa stratégie, l'Algérie compte développer progressivement l'hydrogène pour son utilisation dans des secteurs à forte consommation d'énergie tels

le ciment, les fertilisants, le verre et l'acier, en premier lieu, et développer des grandes capacités à long terme pour produire et exporter 40 TWh (environ 2 millions de tonnes) d'hydrogène et ses dérivés, selon l'exposé du ministre. Il a rappelé, à ce titre, la réalisation, en partenariat avec les sociétés allemandes, de deux (02) projets pilotes de production d'hydrogène vert sur les sites de Sonatrach à Arzew (50MW) et celui de Hassi Messaoud (4MW) pour tester la technique du transport de l'hydrogène. En outre, a-t-il poursuivi, l'Algérie participe activement aux discussions avec ses partenaires européens pour la mise en place du South corridor H2, un projet ambitieux pour le transport de l'hydrogène renouvelable de l'Algérie vers l'Allemagne, via la Tunisie, l'Italie et l'Autriche, en utilisant les gazoducs existants et/ou de nouvelles interconnexions.

Rappelons que le président de la République Abdelmadjid Tebboune a indiqué dans une allocution prononcée la semaine dernière au siège du MDN que les premiers résultats des réformes engagées en vue de la relance économique sont d'ores et déjà palpables. Il a dans ce sens indiqué qu'avec la concrétisation des grands projets en cours de réalisation, l'année 2027 sera une année charnière pour l'économie nationale.

SABRINA AZIOUEZ

Ports : Traitement de 126 millions de tonnes de marchandises en 2023 (Zahana)

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana a indiqué hier à l'ouverture de la 1ère édition du forum des experts en Innovation, Durabilité, Intelligence et Transport logistique (FEDIDIT), que les ports commerciaux algériens ont traité 126 millions de tonnes de marchandises et plus de 1,55 million de conteneurs équivalents vingt pieds (EPV) en 2023. Le ministre qui a mis en avant, dans son allocution les indicateurs positifs enregistrés par le secteur des transports, tous modes confondus, a également le secteur a assuré le transport de 766.000 voyageurs par voie maritime. Le transport aérien a connu une dynamique et une croissance accélérée durant la période post-

Covid 19, les 36 aéroports ouverts à la navigation aérienne publique ayant enregistré près de 15,4 millions de voyageurs, dont 6,7 millions sur le réseau domestique et 8,6 millions sur le réseau international, dépassant ainsi le niveau enregistré avant la pandémie où leur nombre était de 14,3 millions de voyageurs (2019). S'agissant du transport terrestre, le ministre a révélé que le Groupe Logitrans avait transporté plus de 4,7 millions de tonnes de différentes marchandises en 2023, soit une distance parcourue de près de 126 millions de kilomètres (km), à bord de quelque 3500 camions de différents gabarits, dont 600 camions relevant du parc dudit groupe. D'autre part, M. Zahana a

précisé que le nombre de transporteurs routiers publics des voyageurs s'élève à 58.000 transporteurs exploitant 80.000 véhicules pour un total de 2,6 millions de places, en sus du nombre considérable de transporteurs publics de marchandises estimés à 480.000 transporteurs exploitant 745.000 camions avec une charge utile limitée de 8,1 millions de tonnes. Dans une déclaration à la presse en marge du forum, M. Zahana a affirmé que le secteur des Transports est prêt en termes de préparatifs pour la saison du hadj, ajoutant qu'un programme spécial est arrêté pour assurer le transport maritime et aérien durant la saison estivale.

R.E.

DES RÉCOLTES DE CÉRÉALES EXCEPTIONNELLES ATTENDUES CETTE ANNÉE

Le Sud, nouveau grenier de l'Algérie

La campagne de moisson-battage est lancée dans le sud du pays. Les prévisions de récoltes annoncées dans certaines de ces wilayas laissent entendre une moisson de près de 3 millions de quintaux dans seulement 4 d'entre elles.

La campagne de moisson-battage est lancée dans le sud du pays et la récolte de céréales devrait battre les records cette année. Dans ce contexte, l'Office algérien interprofessionnel des céréales a déployé à travers les CCLS, les moyens nécessaires afin de garantir une campagne de moisson-battage sans accroc. Les céréaliculteurs ont été équipés de moissonneuses-batteuses, les moyens de transports déployés, ainsi que les centres et silos de stockage ont été préparés pour recevoir les récoltes. Il faut dire que les prévisions de récolte dans certaines wilayas sont exceptionnelles grâce à une hausse de 20% des surfaces cultivées. C'est le cas à Adrar. Selon la direction locale des services agricoles une production de plus d'un million de quintaux de céréales, toutes variétés confondues, est attendue au terme de la campagne moisson-battage qui se poursuit dans cette wilaya. Selon les précisions de la même source, cette récolte prévisionnelle sera réalisée sur une superficie globale de 22.950 hectares dont 17.249 ha sous-pivots, soit une hausse estimée à 20% de cette superficie comparativement à la saison précédente. La superficie emblavée sous-pivots est répartie sur 16.000 ha dédiés au blé dur dont la production devrait atteindre 800.230 qx, 136 ha pour le blé tendre (5.000 qx), en plus



Les moissons-battages ont commencé dans les wilayas du Sud. (Photo DR)

de 377 ha d'orge et 47 ha réservés à l'avoine, et ce, avec un rendement moyen de 47 qx/ha. Par ailleurs, la DSA prévoit, pour l'actuelle saison agricole, une augmentation de la superficie consacrée à la production de maïs jaune sous-pivots, passant de 6.230 ha à 7.440 ha. Une production de 221.130 qx de maïs jaune a été réalisée, sur une superficie de 3.922 ha, avec un rendement moyen de 51 qx/ha, lors de la campagne de moisson-écoulée, tandis que celle de maïs jaune fourrager ensilage a atteint les 860.000 qx sur une superficie de 3.370 ha, indique-t-on. Idem à El-Meniaâ où une production de plus de 850.000 quintaux de céréales est attendue. L'OAIC s'est employé, en coordination avec les CCLS d'El-Meniaâ et de Laghouat, à mobiliser tous les moyens nécessaires, dont 16 moissonneuses-batteuses, qui viennent appuyer les 44 existantes chez le privé, en plus de 160 camions d'acheminement de la production. Dans l'optique d'assurer la réussite de cette campagne,

l'OAIC a également ouvert trois points d'engrangement des récoltes céréalières au niveau des trois communes de la wilaya (El Méniââ, Hassi El-Gara et Hassi Lefhal), d'une capacité de stockage globale de 60.000 qx de céréales. Aussi, les prévisions de la DSA tablent, au titre de la prochaine saison agricole, sur la réalisation d'une production de plus d'un million qx de céréales à la faveur de l'extension des surfaces accordées aux promoteurs agricoles dans le cadre de la mise en valeur par concession par l'office de développement des cultures industrielles en terre sahariennes (ODAS) et le reste accordé par le biais de la mise en valeur agricole.

D'importants moyens mobilisés

A ces actions de développement agricole viennent s'ajouter les facilités accordées par les autorités locales les services agricoles, au travers l'attribution des autorisations de forage de puits d'irrigation, le transport gra-

tuit des produits, ainsi que la mise à la disposition des céréaliculteurs des dépôts de stockage par la CCLS, et le soutien logistique accordé par le ministère de l'agriculture et du développement rural. La wilaya d'El-Meniaâ s'est aussi vue accorder des projets de réalisation des dépôts de stockage, dont un complexe d'une capacité de stockage d'un million de quintaux, en plus de la réalisation de 11 silos d'une capacité d'ensilage de 50.000 qx chacun, dont le terrain devant y servir d'assiette a été localisé dans la région. À Timimoun, une production de 350.000 quintaux (QX) de céréales est attendue, soit une hausse de 27% grâce à l'extension de la surface emblavée cette saison qui est passée de 6.316 ha à plus de 8.331 ha irrigués sous-pivot. Le directeur des services agricoles, Tewfik Benmansour, a fait savoir que cette amélioration de la production est également le fruit des mesures incitatives préconisées par l'Etat en direction de promoteurs agricoles, notamment les céréaliculteurs, le traitement rapide des dossiers et la solution des contraintes rencontrées auparavant. A ces actions d'encouragement et de développement de la filière céréalière vient se greffer l'électrification des périmètres agricoles, soit un taux de 95% des exploitations, en vertu du programme national du ministère de l'Agriculture et de Développement rural, a fait part, de son côté, le directeur de l'énergie et des mines (DEM) de Timimoun, Seddik Oussif. Dans le but d'assurer la réussite de cette campagne, il est fait état de la mobilisation de 15 moissonneuses-batteuses et de plus de 40 camions pour l'acheminement des récoltes vers les silos, a indiqué le directeur de la coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya, Mokhtar Yaichi.

Enfin, à Naâma, la DSA s'attend à une récolte de 60.000 quintaux de différentes variétés de céréales, au

titre de la campagne moisson-battage qui sera lancée au début du mois de juin prochain. La récolte attendue devrait être réalisée sur une superficie céréalière totale irriguée estimée à 3.759 ha, dont 645 ha de blé dur et 1.565 ha d'orge, avec un rendement qui oscille entre 15 et 20 quintaux à l'hectare, a-t-on indiqué de même source. Au cours de la prochaine campagne, différentes variétés de céréales, dont les blés dur et tendre, l'orge et l'avoine, seront collectées par la Coopérative des céréales et légumes secs de la wilaya de Naâma, où un plan de travail a été élaboré pour faciliter l'opération, et ce, par la mise en place de points de collecte dans les communes d'Aïn Sefra, Mecheria, Asla, et Mekmen Benamar, avec une capacité de stockage globale de plus de 180.000 quintaux, selon les explications fournies par la direction des Services agricoles.

Il est utile de rappeler dans ce contexte que les pouvoirs publics ont mis en place un programme de développement de la céréaliculture avec pour objectif de produire à terme 9 millions de tonnes de céréales, notamment de blé et de réaliser ainsi l'autosuffisance, via le développement de l'agriculture saharienne. C'est justement dans ce contexte que s'inscrit un nouveau projet algéro-italien de production de céréales sur 36.000 hectares à Adrar et Tougourt. Notons enfin que c'est dans le cadre de ce plan de développement de la céréaliculture que les pouvoirs ont lancé un programme de la réalisation de 350 centres de proximité de stockage de céréales à l'échelle nationale, d'une capacité de 50.000 à 70.000 quintaux, de 36 silos de stockage de céréales d'une capacité de 250.000 quintaux par unité de stockage, en sus de la relance de 16 silos, gelés depuis 2016, portant la capacité nationale de stockage des céréales à 9 millions de tonnes avant fin 2025.

SAMIR BENISID

PÉTROLE

L'Opep maintient ses prévisions

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole a maintenu ses prévisions de demande mondiale de pétrole communiquées en avril et estime dans son rapport mensuel publié hier que la demande mondiale de pétrole ne devrait pas faiblir en dépit des incertitudes géopolitiques. Le monde devrait ainsi consommer 104,5 millions de barils de pétrole par jour (mb/j) en moyenne en 2024, puis 106,3 mb/j en 2025 après 102,2 mb/j en 2023, selon les projections mensuelles de l'organisation. «Les prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole pour 2024 demeurent globalement inchangées par rapport à l'évaluation du mois dernier à 2,2 mb/j», note le rapport. L'organisation note toutefois «quelques légers ajustements à la hausse» pour le premier trimestre 2024, notamment concernant le continent américain et la Chine en raison d'une demande meilleure que prévu, compensée toutefois par une révision à la baisse de la demande au Moyen-Orient pour les deuxième et troisième trimestres. En conséquence, «l'OCDE devrait connaître une croissance de près de 0,3 mb/j, tandis que les pays

non membres de l'OCDE devraient connaître une croissance d'environ 2,0 mb/j», selon le rapport. En 2025, la croissance de la demande mondiale devrait rester robuste à 1,8 mb/j, inchangé par rapport à l'évaluation faite au mois d'avril, essentiellement portée par les pays non membres de l'OCDE (1,7 mb/j). L'Opep met toutefois en garde contre les «incertitudes» qui pèsent sur ces projections, compte tenu des «développements géopolitiques en cours dans plusieurs régions». Elle appelle également à surveiller le rythme anticipé du déclin de l'inflation, qui va «influencer les coûts de production du pétrole brut» et souligne

que l'influence du niveau limité d'investissement dans l'exploration et la production «demeure incertaine, dans un contexte de recherche continue d'efficacité et de meilleure productivité dans l'ensemble de l'industrie».

Respect des engagements

Le rapport de l'Opep a cependant noté un meilleur respect des engagements des quotas dans le cadre de l'accord Opep+, même si certains membres pompent toujours trop. Les derniers chiffres mensuels publiés mardi par l'OPEP montrent que les huit pays qui se sont engagés, depuis

novembre, à réduire leur production de 2,2 millions de barils par jour, ont pompé en avril près de 600.000 barils de plus que prévu. Sur le papier, le groupe élargi de l'OPEP+ a extrait quotidiennement 246.000 barils de moins qu'en mars, mais ne tient toujours pas ses engagements totaux. Cela a pesé sur les marchés, au moment où certains des membres qui respectent le moins leurs engagements, l'Irak et le Kazakhstan, ont émis des commentaires négatifs sur les quotas. Le ministre irakien de l'Énergie a ainsi indiqué samedi que l'Irak n'accepterait pas de nouvelles réductions des quotas de réduction, avant de revenir à de meilleurs sen-

timents le lendemain en assurant que Bagdad s'en tient à ses engagements dans le cadre de l'Opep+. Hier, le Kazakhstan a estimé qu'il devrait être autorisé à mettre davantage de brut sur le marché en 2025. Les deux pays rappelle-t-on, sont tenus à des réductions supplémentaires jusqu'à la fin 2024 pour compenser leur surproduction du 1er trimestre 2024. Le prix du baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en juillet s'est contracté de 1,17%, pour clôturer à 82,38 dollars. Le baril de West Texas Intermediate (WTI) avec échéance en juin a lui reflué de 1,39%, à 78,02 dollars.

SAMIRA GHRIB

Arkab reçoit une délégation de la société algéro-portugaise, TECHNOEDIF Engineering

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu lundi, à Alger, une délégation de la société algéro-portugaise, TECHNOEDIF Engineering, spécialisée dans les services d'ingénierie de l'industrie pétrolière et gazière, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée au siège du ministère, les deux parties ont discuté des opportunités de coopération et d'investissement dans le secteur de l'énergie, en particulier les services d'ingénierie dans le domaine du pétrole et du gaz, ainsi que des solutions technologiques modernes ayant trait aux hydrocarbures, en sus de la formation de la ressource

humaine en Algérie, précise le communiqué. Selon la même source, les deux parties ont également passé en revue les activités et les programmes actuels et futurs de l'entreprise, notamment dans les domaines de la pétrochimie, de la valorisation et de la réduction de l'empreinte carbone. Le ministre est la délégation de TECHNOEDIF Engineering ont, en outre, souligné l'importance de «l'échange d'expériences, du transfert de technologie et de l'établissement de partenariats mutuellement bénéfiques avec les institutions du secteur dans les domaines des hydrocarbures, de l'électricité, et de l'industrie manufacturière minière», ajoute le communiqué.

NOUVELLE ENQUÊTE DE L'ONS

Quels sont les salaires des Algériens ?

L'enquête de l'ONS démontre une hausse continue de la moyenne des salaires en Algérie au cours des dernières années.

L'Office national des statistiques vient de publier une enquête sur le niveau des salaires moyens en Algérie en mai 2021. Une enquête qui révèle que le salaire moyen est estimé à près de 43.000 DA ce qui représente une évolution par rapport à la moyenne de 2020 et plus encore par rapport à 2019 avec une moyenne de 41.800 DA. Une moyenne qui varie cependant entre secteur public et privé et entre les secteurs d'activités entre ceux qui rémunèrent le mieux et ceux qui payent moins. Une moyenne qui a évolué aussi au cours des trois dernières années, au regard des mesures prises par les hautes autorités du pays pour améliorer le pouvoir d'achat et augmenter les revenus des ménages. Ainsi selon les résultats de l'enquête qui a concerné 696 entreprises publiques et privées, le salaire moyen en Algérie est estimé à 42.800 DA. Cette moyenne monte à 61.000 DA dans le secteur public, mais descend à 34.900 DA dans le privé. Certains secteurs offrent toujours les rémunérations les plus élevées. Il s'agit selon l'ONS des industries extractives à l'image de la production et services d'hydrocarbures ainsi que les mines-carrières et les activités financières (banques & assurances) avec des moyennes de salaires respectivement 111 800 DA et 62 800 DA, soit 2,6 et 1,5 fois le salaire net moyen global. « Ceci s'explique par le fait que les entreprises faisant partie de ces secteurs emploient beaucoup de diplômés et qu'ils aient plus de facilité que d'autres pour payer leur personnel



Le secteur public rémunère toujours mieux que le secteur privé. (Photo DR)

(un système de rémunération spécifique)», explique l'Office.

Par contre, les secteurs de la «construction», de «l'immobilier et services aux entreprises» enregistrent les salaires moyens les plus

faibles avec respectivement 32 500 DA et 35 700 DA soit 76%, 83% du salaire net global. « L'une des causes essentielles est la forte composante du personnel d'exécution, ce qui tire vers le bas le salaire moyen de ces secteurs », ajoute la même source. Par niveau de qualification, l'enquête révèle que les Cadres reçoivent en moyenne de 82 900 DA p contre 50 300 DA pour le Personnel de Maîtrise et 30 800 DA pour un Salarié d'Exécution.

Il est utile de rappeler que plus mesures ont été prises par les pouvoirs publics afin d'améliorer le pouvoir d'achat des ménages. Les salaires dans la fonction publique ont augmenté de 47% grâce à ces mesures. Dans le secteur économique, les mesures liées à la hausse du Salaire minimum garanti, l'exonération d'IRG pour les salaires de moins de 30.000 DA et la révision du barème IRG ont contribué à la hausse des revenus des travailleurs.

SAMIR BENISID

RENTÉE SCOLAIRE

Les opérateurs s'engagent à proposer des articles scolaires à des prix abordables

Le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) a indiqué, lundi dans un communiqué, qu'en prévision de la prochaine rentrée scolaire, des opérateurs économiques locaux, activant dans la production et l'importation des articles scolaires, se sont engagés à assurer la disponibilité de leurs produits et les proposer à des prix abordables, dans le but de préserver le pouvoir d'achat des familles. Cet engagement a été pris à l'occasion de la réunion de la commission «Articles scolaires», relevant du CREA et composée de producteurs et d'importateurs de ces produits, qui s'est tenue lundi, à l'invitation du président de cette organisation patronale, Kamel Moula, explique le communiqué. Dans son intervention, M. Moula a assuré que cette commission «allait travailler en étroite concertation avec le ministère du Commerce et de la

Promotion des exportations», ajoute le document, précisant que «les échanges entre les opérateurs économiques ont permis de définir les grands axes du plan d'action de la commission». Parmi ces axes, le CREA a cité «l'identification des capacités d'investissement aux fins d'élaborer un plan de développement de la production nationale des articles scolaires pour limiter leur importation», soulignant qu'il (CREA, ndlr) «sollicitera l'Agence algérienne de promotion des investissements +AAPI+ pour introduire la production industrielle des articles scolaires dans la liste des secteurs prioritaires». Par ailleurs, les industriels de ladite commission se sont engagés à «faire bénéficier de leurs expertises les investisseurs qui vont s'inscrire dans cette démarche aux fins de réaliser ce nouvel objectif de production nationale à moyen terme», a fait savoir le communiqué,

ajoutant que dans l'attente de la mise en œuvre de cette démarche de production, «le CREA s'attache, dans l'esprit +Patriotes économiquement, Solidaires socialement+, à tout mettre en œuvre pour permettre aux familles de faire leurs achats en toute sérénité pour la rentrée de septembre 2024». A cet effet, annonce le communiqué, «les opérateurs de la commission se sont engagés à permettre la disponibilité des articles scolaires dans des délais raisonnables bien avant la rentrée de septembre», ainsi qu'à «continuer à préserver le pouvoir d'achat des familles en proposant des articles scolaires à des prix abordables». Le CREA a affirmé, dans ce sens, qu'il reste «mobilisé autour de ses engagements, particulièrement celui de la préservation du pouvoir d'achat des familles algériennes».

APS

SANTÉ MENTALE

La formation du personnel paramédical relancée en septembre

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a annoncé hier à l'ouverture une journée d'étude sur «l'amélioration de la prise en charge de la santé mentale» organisée par son département, la relance de la formation du personnel médical dans ce domaine dès septembre. Lors de cette rencontre qui avait pour objectif de se pencher sur les moyens à mettre en œuvre pour une assistance optimale aux personnes souffrant de maladies mentales,

à l'instar des autres maladies, le ministre a mis en avant «l'importance de la valorisation des tâches du personnel paramédical dans la prise en charge des malades atteints de troubles mentaux», ainsi que «la relance de la formation dans ce domaine à partir du mois de septembre prochain».

Soulignant l'importance de «promouvoir la santé mentale», M. Saihi a indiqué que les malades souffrant de troubles mentaux «doivent

être traités au même titre que les autres patients, en leur garantissant les conditions de prise en charge optimale et en prenant toutes les mesures nécessaires pour améliorer les conditions de leur hospitalisation et traitement». Il a appelé au «renforcement du système juridique» pour la prise en charge des patients atteints de troubles mentaux, ainsi qu'à «la coopération et la coordination» entre les secteurs concernés, notamment la santé, la justice, l'édu-

cation et la jeunesse, faisant état de «l'ouverture de trois nouveaux centres intermédiaires de soins en addictologie» (CISA) à Blida, Constantine et au sud du pays. Pour sa part, le sous-directeur de la promotion de la santé mentale au ministère, Chekali Mohamed, a indiqué que cette journée d'étude vient pour «mettre en exergue les difficultés rencontrées dans la prise en charge des patients atteints de troubles mentaux», appelant à «la coordi-

nation entre les centres publics et privés pour une meilleure prise en charge de cette catégorie». De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Nouhou Amadou, a salué l'expérience «riche et diversifiée» de l'Algérie dans le domaine de la prise en charge des patients atteints de troubles mentaux, exprimant la disposition de son organisation à l'accompagner dans ce domaine.

CHOKRI HAFED

UTILISATION DES EAUX USÉES TRAITÉES

Pour une plus grande coopération universités-entreprises

Les participants au deuxième Congrès des énergies et des génies des procédés industriels (ICEIPE 2024), organisé, mardi à Alger, par l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB), ont plaidé pour une alliance entre les universités et les entreprises pour diversifier les usages des eaux usées traitées afin de faire face au stress hydrique. Les universitaires intervenants à cet événement ont mis en avant l'importance du traitement et du recyclage des eaux usées pour le développement futur des services d'eau et la garantie d'un approvisionnement en eau durable, estimant que l'université est capable de

développer des solutions innovantes pour la réutilisation des eaux usées dans divers domaines. Lors de sa communication sur la «Réutilisation des eaux usées en Algérie : enjeux et perspectives», Pr Abdelkader Gaid, de l'USTHB a rappelé qu'un effort immense a été déployé dans la réalisation des stations d'épuration des eaux usées en Algérie, avec 3 millions de m3 d'eaux usées traitées et des stations dans toutes les grandes villes. Il a dans ce sens appelé à poursuivre les efforts et rentabiliser les investissements consentis «pour construire dans toutes les communes des stations de traitement des eaux usées pour diversifier son utilisation et préserver l'eau potable». L'Algé-

rie, a-t-il poursuivi, maîtrise parfaitement le volet irrigation à partir des eaux usées, soulignant que la décision du président de la République M. Abdelmadjid Tebboune, de fixer l'objectif ambitieux d'utiliser 60% des eaux usées traitées pour l'irrigation d'ici 2030 «a permis à cette filière de se développer et à ses professionnels de maîtriser le processus». Il a ainsi estimé nécessaire de conjuguer les efforts entre universitaires, chercheurs et professionnels du secteur de l'eau pour adopter les diverses technologies de traitement des eaux usées en vue de son utilisation dans l'urbain, les stations de services et autres secteurs «L'université est en mesure de dévelop-

per des solutions innovantes pour la réutilisation des eaux usées dans divers domaines», a-t-il assuré. De son côté, Pr Nassila Sabba, directrice du Laboratoire valorisation et recyclage de la matière pour le développement durable (VRMDD) à l'USTHB, a mis en avant le projet de réhabilitation de la station de traitement et d'épuration des eaux usées au niveau de l'université, saluant dans ce contexte «une collaboration fructueuse et intéressante entre universités et entreprises et une aide précieuse au profit de la science et des recherches». L'universitaire a souligné que ce projet est en phase des dernières retouches techniques pour sa mise en activité, relevant,

qu'à travers cette station, l'université œuvrera à former des ingénieurs dans le traitement des eaux usées et des gestionnaires de ce genre de stations pour répondre à une des préoccupations des professionnels du secteur de l'eau. L'ICEIPE 2024 abordera, durant trois jours, six thèmes, dont le traitement des eaux usées, le développement durable, la sécurité sanitaire et énergétique et le recyclage, avec la participation de chercheurs nationaux et étrangers qui débattront des solutions que la science et la recherche peuvent apporter afin de diversifier l'utilisation des eaux traitées dans différents secteurs.

APS

ALORS QUE PRÈS D'UN DEMI-MILLION DE PALESTINIENS ONT FUI RAFAH

La CIJ ouvre les audiences sur l'invasion sioniste

L'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a annoncé mardi qu'environ 450.000 personnes ont été déplacés de force de Rafah, alors que l'occupation sioniste ne cesse d'élargir son invasion de cette ville qui abritait jusque-là un million et demi de réfugiés palestiniens. C'est dans ce contexte que la Cour internationale de justice a annoncé l'ouverture des audiences liées à la saisine de l'Afrique du Sud qui a demandé de nouvelles mesures à la lumière de l'attaque de Rafah. Une plainte à laquelle s'est jointe l'Égypte, après le refus par l'entité sioniste tout de toute offre de dialogue sur un cessez-le-feu à Ghaza.

Déplacements forcés des populations, crimes de masse, famine provoquée et destruction de toutes les conditions de vie des Palestiniens. Ce qui se passe actuellement à Ghaza coche toutes les cases de ce qui est défini par le droit comme étant un nettoyage ethnique, un génocide perpétré par l'occupation israélienne. Et la situation s'aggrave avec l'attaque sioniste contre Rafah qui induit un nouveau déplacement forcé des Palestiniens qui ne savent plus où se diriger alors que toutes les zones de l'enclave sont bombardées sans cesse. Une invasion qui ferme le dernier accès sûr de l'aide humanitaire par le poste séparant Ghaza et l'Égypte. L'enclave palestinienne est privée d'aide au moment où les convois tentant le passage par la Cisjordanie sont pris pour cible par les colons israéliens. Les images des attaques et des pillages ont d'ailleurs fait le tour du monde. C'est dans ce contexte que l'Afrique du Sud a saisi une nouvelle fois la Cour internationale de justice pour des mesures complémentaires afin de faire cesser l'invasion de Rafah. Une plainte à laquelle s'est jointe l'Égypte, après le refus par l'entité sioniste tout de toute offre de dialogue sur un ces-

sez-le-feu à Ghaza. Les audiences devraient se tenir demain et vendredi. L'Afrique du Sud demande à la CIJ d'enjoindre l'entité sioniste de garantir qu'il se «retirera immédiatement et cessera son offensive militaire dans le gouvernorat de Rafah» et «prendra immédiatement toutes les mesures efficaces pour garantir et faciliter l'accès sans entrave à Ghaza» de l'assistance humanitaire, selon la requête publiée la semaine dernière. Pretoria a saisi la juridiction, fin décembre, accusant l'entité sioniste de perpétrer un «génocide» à Ghaza. En janvier, la CIJ a appelé l'entité sioniste à prévenir tout éventuel acte de génocide et à permettre l'accès de l'aide humanitaire dans la bande de Ghaza. Notons que l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA) a annoncé hier qu'environ 450.000 personnes ont été déplacés de force de Rafah, dans le sud de la bande de Ghaza, depuis le 6 mai en cours. Les Palestiniens sont constamment confrontés à l'épuisement, à la faim et à la peur, et les rues de la ville de Rafah sont devenues vides, tandis que les familles continuent de fuir en quête de sécurité, souligne l'UNRWA dans



Là où ils vont, les Palestiniens ne sont confrontés qu'à la destruction. (Photo DR)

un communiqué. L'Office onusien a alerté sur les opérations de bombardement et autres ordres d'évacuation dans le nord de Ghaza qui ont conduit à de nouveaux déplacements et à instaurer la peur parmi des milliers de familles, relevant qu'il n'y a nulle part où aller et qu'un cessez-le-feu immédiat est le seul espoir. L'UNRWA met également en garde sur le fait que restreindre l'accès humanitaire est une question de vie ou de mort pour les habitants de la bande de Ghaza, qui souffrent déjà des bombardements continus et de l'insécurité alimentaire. A ce titre, il a souligné la nécessité immédiate et urgente d'assurer un passage sûr à l'aide humanitaire et à ses travailleurs.

La faim s'aggrave

Le Bureau de coordination des affaires humanitaires de l'ONU (OCHA), a averti pour sa part qu'outre le risque de maladies infectieuses, la faim a augmenté en raison de la relocalisation forcée de la

population de Ghaza par les forces d'occupation sioniste. Les récents ordres d'évacuation et l'intensification de l'activité militaire sioniste à Rafah ont forcé un renversement de l'échelle des services de nutrition alors que le nombre d'enfants souffrant de malnutrition aiguë continue d'augmenter, a alerté le groupe sectoriel de la nutrition, soulignant que trois des 22 établissements de santé et 25 des 35 points médicaux fournissant des services de nutrition «ont fermé», alors que les nouveaux services qui devaient ouvrir dans le nord de Ghaza «ont été mis en attente». Au 8 mai, 58 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère (MAS) avec complications ont été admis dans trois centres de stabilisation nutritionnels qui sont encore opérationnels à Ghaza, selon l'Organisation Mondiale de la santé (OMS). Selon le groupe sectoriel de la nutrition, plus de 70.000 enfants âgés de 6 à 59 mois ont fait l'objet d'un dépistage de la circonférence moyenne du bras (MUAC) depuis la

mi-janvier. Les forces d'occupation de l'entité sioniste continuent de fermer le poste frontière de Rafah et le passage de Karam Abou Salem, dans le sud de la bande de Ghaza, sur fond de mises en garde contre une catastrophe humanitaire sans précédent. L'armée sioniste a notamment étendu ses attaques terrestres et aériennes dans tous les gouvernorats de la bande de Ghaza après avoir exigé le déplacement des populations de vastes zones de Jabalia, au nord de l'enclave palestinienne, ainsi qu'à l'est et au sud de la ville de Rafah, et après avoir pris d'assaut le sud de la ville de Ghaza et l'est de Khan Younes. «Les forces d'occupation israéliennes ont commis 8 massacres contre des familles dans la bande de Ghaza, faisant 82 martyrs et 234 blessés au cours des dernières 24 heures», a déclaré hier le ministère palestinien de la santé. Le bilan des victimes palestiniennes de l'offensive israélienne qui se poursuit toujours contre la bande de Ghaza a augmenté à 35 173 tués. Au moins 79 061 autres personnes ont été blessées dans ce conflit, a également indiqué le ministère. «De nombreuses personnes sont encore coincées sous les décombres et sur les routes, car les sauveteurs ne parviennent pas à les atteindre», ajoute le communiqué. De son côté la défense civile palestinienne a indiqué que «plus de 10 000 personnes sont ensevelies sous les décombres». «Depuis des mois, nous travaillons avec des équipements simples, ce qui nous fait perdre du temps et des efforts», a expliqué Bassal, rappelant qu'il n'y a pas de carburant pour faire fonctionner les véhicules utilisés pour récupérer les corps». Elle a affirmé avoir perdu au moins 80% de ses capacités après plus de sept mois de bombardements sionistes «féroces» et «aveugles» contre l'enclave palestinienne.

LYES SAÏDI

DE LA NAKBA AU DÉLUGE D'AL AQSA

Les crimes de l'occupation se poursuivent face à une résistance palestinienne inébranlable

La machine de guerre sioniste ne s'arrête pas. Depuis la Nakba de 1948 au déluge d'Al Aqsa, elle poursuit ses massacres et ses exactions contre le peuple palestinien, usant de tous les moyens pour effacer son existence, notamment à Ghaza, mais c'était compter sans la résistance et la résilience inébranlables des populations autochtones. L'agression contre Ghaza qui continue depuis plus de 7 mois, rappelle la Nakba de 1948 dans de nombreux aspects, en ce sens qu'elle prend pour cible le peuple palestinien, victime des crimes les plus abjects dont la disparition forcée et le déni du droit de retour des réfugiés, et tente d'aliéner son identité pour s'emparer de la région tout entière. En dépit de la machination sioniste, la cause palestinienne a mobilisé un soutien populaire international sans précédent depuis le début de l'agression contre Ghaza le 7 octobre 2023, au moment où l'image de l'entité sioniste se trouve altérée et plusieurs pays ayant décidé de rompre leurs relations diplomatiques avec elle. L'écrivain et analyste politique palestinien, Adel Chadid a déclaré à l'APS que «depuis la Nakba jusqu'à

la bataille du déluge d'Al-Aqsa en octobre dernier, les crimes et les exactions sionistes, destructions des maisons, confiscations des terres et constructions de colonies se multiplient et comme pour la Nakba l'objectif premier est de dépeupler les territoires palestiniens de leur population autochtone pour laisser place à la société sioniste et aux colons». «Les massacres et la destruction que subit Ghaza actuellement visent à en faire une région inhabitable, à travers

la destruction des infrastructures de base, des hôpitaux et centres médicaux, témoignent des visées sionistes de poursuivre la Nakba, commencée il y a de cela 76 ans contre le peuple palestinien», a-t-il poursuivi, ajoutant que «jusqu'à présent ce but n'a pas été atteint, il est même hors de portée». Selon M. Chedid, les crimes commis par l'armée sioniste dans la bande de Ghaza ont été dénoncés par l'opinion internationale qui a exprimé un soutien franc pour la

cause palestinienne, ajoutant que ce soutien massif n'aurait pas été possible sans ces crimes commis par l'occupation à Ghaza, qui ont fait près de 35.000 martyrs et plus de 78.000 blessés, dont la majorité sont des enfants, des femmes et des personnes âgées. M. Chedid a salué le rôle important et efficace des réseaux sociaux pour rapporter ce qui se passe dans la bande de Ghaza, et les crimes sionistes commis dans les territoires palestiniens occupés. Le 76e

anniversaire de la Nakba intervient alors que «le Déluge d'Al-Aqsa» a démythifié les prétendues valeurs de démocratie et des droits de l'homme des puissances mondiales qui soutiennent une entité sanguinaire et féroce commettant les pires formes de crimes barbares contre le peuple palestinien, un peuple qui a étonné le monde par sa résilience et sa détermination à rester sur sa terre jusqu'au triomphe de sa cause.

APS

ATTAF PREND PART AUX RÉUNIONS MINISTÉRIELLES PRÉPARATOIRES AU 33^e SOMMET ARABE

L'action de l'Algérie en faveur de la cause palestinienne saluée

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf est arrivé, lundi après-midi à Manama (Bahreïn), pour participer à la réunion préparatoire de la 33e session ordinaire du Sommet arabe prévu le 16 mai au Royaume de Bahreïn. Les travaux de ces réunions qui ont démarré hier ont porté sur le suivi de la mise en œuvre des résolutions adoptées lors

du précédent sommet tenu à Djeddah, ainsi que sur les principales questions proposées pour inscription à l'ordre du jour du sommet de Manama, en tête desquelles la cause palestinienne et les derniers développements liés à la sécurité nationale arabe dans toutes ses dimensions, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères. A cette occasion, «les efforts consentis inlassablement par

l'Algérie depuis son adhésion au Conseil de sécurité en soutien à la question palestinienne ont été particulièrement salués, notamment son rôle dans la prise en charge des priorités urgentes imposées par la conjoncture à Ghaza, outre ses efforts déployés en vue de l'admission de la Palestine comme Etat de plein droit à l'ONU», note le communiqué.

R.N.

ANNABA

40 millions DA pour l'éclairage des plages de Chétaibi

Une enveloppe de 4 milliards de centimes (40 millions de dinars) a été débloquée pour l'éclairage public dans l'une des zones touristiques les plus convoitées de la commune de Chétaibi dans la wilaya d'Annaba.

Il s'agit de la localité de Ainani, relevant de la commune de Chétaibi, site touristique par excellence, réputée notamment pour la fameuse plage Sables d'Or. Une enveloppe de plus de quatre milliards de centimes a été allouée pour réaliser un réseau d'éclairage public. Toutes les conditions ont été requises, pour le lancement, ce mercredi des travaux, dont l'achèvement doit se faire, comme souligné par autorités communales,



La saison estivale se prépare activement à Chétaibi. (Photo DR)

avant l'arrivée des estivants. Selon les informations fournies sur ce projet à réaliser à court terme, il s'agit d'installer l'éclairage public le long du tronçon reliant la localité Ainani aux trois plages baptisées Sables d'or, dont la baie ouest et Sidi Akacha. Ce sont les plus importants sites

touristiques et surtout les plus fréquentés de la commune de Chétaibi, en période estivale. Dans le même contexte, il est utile de rappeler que les autres plages à galets de La Baie Ouest et Redma bénéficient, depuis l'été dernier de l'éclairage public. Si bien que les plages de la zone

Sables d'or ont connu, cette années de significatives améliorations, avec les travaux d'aménagement opérés, notamment dans les locaux de la gendarmerie nationale, de la protection civile et ceux abritant les surveillants des plages, mais l'éclairage public est resté le grand absent. Avec

cette opération, qui nous dit-on, est une première, la localité de Ainani qui a été privée de la lumière des années durant, va enfin bénéficier de ce service public. Ce dernier qui va profiter, également, aux nombreux habitants de la cité limitrophe Bougattous. Au-delà, c'est aussi au secteur du tourisme que cela profite. Puisque convient-il de le souligner, il s'agit du site balnéaire le plus convoité par les estivants de toutes les wilayas du pays. C'est pourquoi, les locataires de l'hôtel de ville de Chétaibi ont lancé une vaste opération d'aménagement, de réhabilitation et de réfection. Depuis les escaliers menant aux différentes plages Sables d'or, qui ont été dotés de rampes, jusqu'aux chemins d'accès à ces plages et bien d'autres, en passant par l'embellissement de l'environnement, dont les placettes et places publiques, Chétaibi s'est lancé le défi de faire de la saison estivale 2024, l'année de l'affluence touristique.

SOFIA CHAHINE

TÉBESSA

604 exploitations agricoles raccordées au réseau d'électricité

Plus de 604 exploitations agricoles, dans la wilaya de Tébessa ont bénéficié du raccordement au réseau d'énergie électrique, ont indiqué les services de la direction locale de distribution relevant de la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de la wilaya de Tébessa. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre du programme du ministère de l'Agriculture et du Développement rural (MADR) qui vise à soutenir le secteur agricole et à permettre aux agriculteurs d'effectuer leur travail en toute sérénité. La Sonelgaz a pu raccorder ces exploitations agricoles au réseau électrique sans procédures de paiement préalables des frais de travaux, dont l'enveloppe financière totale de ces opérations a atteint 360 milliards de centimes. Les chiffres indiquent que la plupart des exploitations agricoles qui ont été raccordées au réseau d'électricité sont réparties dans des zones considérées comme des pôles agricoles par excellence. On énumère à titre d'exemple, la commune de Ras Elma Labyedh qui compte 309 exploitations agricoles, raccordées

au réseau, avec un linéaire de 93 km. De même pour la commune de Tlidge avec 210 exploitations agricoles qui ont bénéficié d'une électrification à hauteur de 146,8 km, pendant que 159,5 km de linéaire ont été réalisés pour le raccordement de 205 exploitations dans la commune de Negrine. Idem pour les communes de Safsaf El Ouisri et Bir El Ater, qui ont bénéficié respectivement de la réalisa-

tion de 60 km et 107 km de linéaire pour le raccordement respectif de 171 et 145 exploitations agricoles. Ces efforts traduisent l'engagement de la Sonelgaz à soutenir le secteur agricole pour stimuler la production agricole, mettre fin au calvaire des agriculteurs et leur permettre de mener confortablement leurs missions. Les meilleures conditions ont été réunies pour l'accomplissement

de cette opération qui a été accueillie favorablement par les fellahs bénéficiaires. Ce programme de développement prometteur fait l'objet d'un accompagnement régulier par les autorités locales, pour soutenir le secteur agricole, étant donné que l'Etat mise dessus, du fait qu'il contribuera à employer de la main-d'œuvre, d'assurer le développement économique et répondre aux besoins nationaux

en divers produits. Soulignons que le processus du raccordement au réseau de l'électricité fait suite à l'application des décisions des hautes autorités du pays, portant accompagnement des agriculteurs dans le but de garantir le développement économique, la promotion du secteur agricole ainsi que la réalisation de la sécurité alimentaire.

S. CHAHINE

MÉDÉA

Lancement des travaux de renforcement d'un tronçon de la RN N°1

Les travaux de renforcement d'un tronçon de la route nationale N 1 traversant la localité d'El-Hamdania, au nord de Médéa, ont été lancés dans le cadre d'un projet de modernisation de cet axe routier réservé au trafic de camions poids lourds, a-t-on appris mardi auprès des services de la wilaya. Un montant de l'ordre de 120 millions de dinars a été débloqué pour le financement de ces travaux qui concernent un linéaire de cinq (5) km situé entre «Haouch-Messaoudi» et le chef-lieu de la commune d'El-Hamdania, a-t-on fait savoir. Ce

tronçon de la route nationale N 1 est emprunté par des camions de gros tonnage qui transitent, dans les deux sens, entre le nord et le sud du pays et sert de voie d'accès au chef-lieu de la commune d'El-Hamdania et aux «gorges de la Chiffa» qui attirent encore de nombreux citoyens en quête de quiétude et d'air vivifiant. Les travaux engagés sur ce tronçon vont optimiser la sécurité des usagers de la route en prenant en charge les portions dégradées et pouvant occasionner des accidents de la circulation, a-t-on noté. Les mêmes services font

part, en outre, de la poursuite des travaux de traitement d'un affaissement de la chaussée survenu, il y a quelques mois, sur un autre tronçon de la route nationale N 1 situé à la sortie nord de la ville de Médéa. Des infiltrations d'eau sont à l'origine de l'affaissement qui a entraîné l'effondrement d'une partie de la chaussée, rendant impraticable ce tronçon, et la réparation de la partie endommagée devrait être achevée d'ici à quelques semaines, a-t-on signalé.

APS

ORAN

Plus de 1,2 milliard DA pour la réhabilitation des jardins publics et des plages

Plus de 1,2 milliard DA ont été alloués pour la réhabilitation des jardins publics, des routes et des plages de la wilaya d'Oran, au titre de la saison estivale de l'année 2024, a-t-on appris, lundi, du wali d'Oran, Saïd Sayoud. M. Sayoud a indiqué, dans une déclaration à la presse, en marge de sa visite d'inspection de plusieurs projets d'aménagement de la ville d'Oran qu'«un montant de plus de 1,2 milliard DA a été alloué pour la réhabilitation des jardins publics, des routes et des plages pour la saison estivale 2024, afin de donner plus d'attrait et d'esthétique à la capitale de l'Ouest algérien». «La wilaya a connu, au cours de l'été dernier, un flux d'environ 20 millions de

visiteurs, en provenance de divers wilayas du pays, en plus de la communauté nationale résidant à l'étranger, c'est dire que la capitale de l'Ouest du pays est devenue une destination touristique de choix », a-t-il fait observer. Le même responsable a expliqué qu'un nombre de projets seront réceptionnés, avant la saison estivale de l'année 2024, comme l'ouverture du jardin d'Es-Seddikia, le jardin méditerranéen et celui de Sidi M'hamed, qui ont connu pour leur part des travaux de réhabilitation. La plage d'Aïn Franine sera également ouverte après sa fermeture, il ya deux années de cela, sur décision de la wilaya suite à un glissement de terrain. Les routes menant aux plages seront réhabilités, à partir

de la plage d'El Hadjadj Est jusqu'à la plage de Madagh Ouest, a ajouté le wali, qui a affirmé que «l'ouverture de la saison estivale 2024 se fera à partir de la plage d'El Hadjadj (à l'Est de la wilaya). Les travaux d'aménagement de la zone du mont Murdjadjou, qui connaissent un taux d'avancement de 80 pc, comprennent l'achèvement de trois terrains de football et de basket ball, un terrain de pétanque, un espace récréatif et un autre espace au profit des jeunes pour l'exercice de la musculation, en plus de la réalisation d'un parcours pédestre, a-t-il indiqué. Le wali d'Oran a insisté, lors de sa visite de ce projet, qui comprend également la réalisation d'espaces verts, d'un espace de détente pour

les familles et d'aires de jeux pour enfants, doté de cafétéria et autres espaces, sur la nécessité d'accélérer la cadence des travaux, afin de livrer le projet avant la saison estivale. Il a, en outre, appelé la Conservation des forêts à intensifier le rythme des chantiers ou, à défaut, de résilier le contrat avec l'entreprise chargée de sa réalisation. Le même responsable a sommé les gestionnaires à donner un cachet esthétique à cet espace touristique et d'inclure la mosquée «Ribat Talaba», ainsi que le téléphérique dans l'opération d'aménagement avec le renforcement de l'éclairage public dans toute la zone. Le même responsable a inspecté le projet de réhabilitation du réseau d'assainissement au niveau de la

route reliant l'axe du rond-point «Nekkache» et «la cité Djamel» au chef-lieu de wilaya sur une distance de 350 mètres linéaires, ainsi que les canalisations d'une longueur de 500 mètres avec la pose de 15 avaloirs. Le chef de l'exécutif de la wilaya a insisté également sur l'impératif de livrer le projet pour lequel une enveloppe financière de plus de 270 millions DA a été allouée, au plus tard à la fin du mois de juin prochain. M. Sayoud a, par ailleurs, inspecté les travaux de réhabilitation du Front de mer, le long de la route du port d'Oran, ainsi que l'axe de circulation du site de la «la pêcherie», situé au niveau du quartier de haï «Sidi El Houari».

APS

Project Syndicate POUR 

Les dilemmes du dollar



La valeur du dollar au cœur de la campagne présidentielle US. (Photo DR)

La vigueur du dollar, notamment par rapport aux principales monnaies asiatiques, a déclenché une vague d'appréhension sur les marchés financiers. Peut-on faire quelque chose pour freiner la hausse du billet vert, et même si quelque chose peut être fait, le devrait-on ?

PAR BARRY EICHENGREEN

Le dollar s'est renforcé nettement ces derniers mois, notamment par rapport aux monnaies asiatiques. Un crescendo croissant de discours financiers apocalyptiques menace d'effrayer les marchés. Le yen japonais semble être au bord de l'effondrement. La Chine pourrait se sentir obligée de dévaluer, avec des conséquences dommageables pour elle-même et l'économie mondiale. Alors, peut-on faire quelque chose pour contrer la vigueur du dollar, et même si quelque chose peut être fait, le devrait-on ?

D'abord les faits. Le yen japonais a chuté de manière spectaculaire, atteignant 160 yens pour un dollar fin avril, en baisse de 13 % depuis le début de l'année et de plus de 50 % depuis le début de 2021. Le won sud-coréen a baissé d'environ 10 % par rapport au dollar depuis le début de l'année. Et la roupie indonésienne est récemment tombée à son plus bas niveau en quatre ans par rapport au billet vert.

Mais ces monnaies asiatiques ne sont pas typiques. En fait, l'indice nominal global du dollar, qui mesure la valeur du dollar par rapport à un panier de devises, a augmenté de moins de 3 % depuis le début de 2023.

De plus, la vigueur du dollar n'est pas un signe de dysfonctionnement du marché. Elle reflète le fait que les États-Unis se sont mieux comportés économiquement que d'autres parties du monde.



Barry Eichengreen, professeur d'économie et de science politique à l'Université de Californie à Berkeley, est un ancien conseiller politique principal au Fonds monétaire international. Il est l'auteur de nombreux livres, dont «In Defense of Public Debt» (Oxford University Press, 2021).

Une croissance rapide aux États-Unis crée des attentes de désinflation lente aux États-Unis. Par conséquent, la Réserve fédérale est susceptible de maintenir des taux d'intérêt élevés, ou du moins de décevoir les espoirs de plusieurs baisses de taux cette année. Pendant ce temps, une croissance plus faible que prévu ailleurs signifie que d'autres banques centrales ont moins de raisons de s'inquiéter de l'inflation, rendant d'autant plus probable qu'elles réduisent les taux. Rappelons que l'abandon tant vanté par la Banque du Japon du contrôle de la courbe des rendements en mars l'a amenée à augmenter son taux d'intérêt à seulement – attendez – 0,1 %. Cette politique accommodante restera appropriée jusqu'à ce qu'il soit clair que la BOJ a vaincu la déflation. Et avec le taux cible de la Fed sur les fonds fédéraux à 5,25-5,5 %, il est tout aussi approprié que le dollar soit fort par rapport au yen.

Alors, pourquoi s'inquiéter ? Ce n'est pas comme si les institutions financières japonaises étaient menacées par la hausse du dollar. Les banques et les entreprises japonaises ont d'importants investissements à l'étranger, notamment aux États-Unis, où leur valeur monte et descend avec le dollar. Alors que les prix à l'importation ont augmenté de plus de 50 % au cours des quatre dernières années, le Japon n'est guère au bord de l'hyperinflation. Les prix à la consommation ont augmenté d'environ 2,5 % en glissement annuel en avril, ce qui est exactement là où la BOJ les veut.

La crainte, semble-t-il, est qu'à un moment donné, la confiance s'effondre, emportant le yen avec elle, et que l'inflation devienne incontrôlable. Tout est possible en théorie. Mais dans le contexte de décennies de déflation japonaise, ce scénario ne semble guère plausible.

Pourtant, pour ceux qui pensent que la vigueur du billet vert est un problème, que pourrait-on faire pour y remédier ? L'intervention sur le marché est une possibilité. La BOJ semble avoir intervenu sur le marché des changes fin avril, ou du moins c'est ce que soupçonnent les traders de devises.

Bien que le yen se soit renforcé à 154 contre le

dollar à la suite de cette opération, nous savons que l'intervention sur le marché a un impact soutenu sur le taux de change uniquement lorsqu'elle annonce un changement futur de la politique monétaire. En fait, la BOJ a intervenu secrètement non pas parce qu'elle est maintenant prête à changer de politique et à relever les taux d'intérêt, mais précisément pour éviter de le faire. De même, il est peu probable que la Fed réduise les taux en réponse à la hausse du dollar. Ses modèles suggèrent qu'une appréciation du dollar de 3 %, comme nous l'avons vue cette année, réduit au maximum l'inflation de 0,3 %. Et même cet effet modeste de désinflation est susceptible d'être temporaire. D'où le maintien de taux d'intérêt élevés aux États-Unis.

Qu'en est-il d'une intervention concertée, où la Fed, la BOJ et d'autres banques centrales interviendraient ensemble sur le marché des changes ? Cela a été tenté en 1985 lors d'une période antérieure d'appréciation du dollar. L'accord du Plaza, nommé d'après l'hôtel de New York où il a été conclu, est parfois considéré comme ayant réussi à modérer la vigueur du billet vert.

Mais ce n'est pas dans l'intérêt de la Fed aujourd'hui de mener une opération de change internationale coordonnée, alors que la lutte contre l'inflation reste sa priorité. Et en 1985, le dollar avait déjà atteint son sommet et commencé à baisser avant l'intervention. Étant donné les récents chiffres faibles de l'emploi aux États-Unis, on peut se demander si la même chose pourrait être vraie aujourd'hui.

Une chose qui pourrait changer radicalement la donne serait un second mandat présidentiel pour Donald Trump, qui est favorable aux taux d'intérêt bas. Il voit un dollar fort comme handicapant les exportateurs américains. Des rumeurs circulent selon lesquelles il envisage d'installer un président de la Fed ayant les mêmes idées ou même d'exiger que la banque centrale suive les directives du président. Cela suffirait à faire baisser le dollar. Mais cela entraînerait également la chute des marchés financiers américains.

Copyright: Project Syndicate, 2024.
www.project-syndicate.org

LA LOI SUR LES « AGENTS ÉTRANGERS »

Une leçon magistrale de l'hypocrisie atlantiste

À la suite de l'adoption par le parlement de la Géorgie (pays du Caucase), le 1er mai dernier, de la loi sur les « agents étrangers », toute une avalanche de critiques, d'avertissements et de menaces directes et voilées s'est écroulée sur le gouvernement géorgien de la part des « défenseurs de la liberté, de la démocratie, de la libre parole et des droits de l'homme » composés de l'intégralité des pays du camp Occidental, les Etats-Unis d'Amérique en tête.

PAR OLEG NESTERENKO

L'indignation du monde Occidental
Le « monde libre » s'est unanimement levé indigné face à l'obscurantisme et l'oppression de la liberté qui est en train d'être instaurée dans ce pays du Caucase, lequel, à l'instar de la Fédération de Russie, vient de mettre en place le contrôle légal des personnes morales et physiques financées/influencées par des sources étrangères dans le cadre de leur activité politique ou celle de la diffusion de l'information.

Le Département d'État américain en la personne de son porte-parole Matthew Miller a menacé la Géorgie en soulignant la qualité anti-démocratique de la loi nouvellement adoptée : « Les déclarations et les actions du gouvernement géorgien sont incompatibles avec les valeurs démocratiques qui sous-tendent l'adhésion à l'UE et à l'OTAN et compromettent ainsi la voie de la Géorgie vers l'intégration euro-atlantique ».

Auparavant, les représentants de la quasi-intégralité des pays occidentaux, l'un après l'autre, ont mis en garde le gouvernement géorgien contre son projet de loi sur les « agents étrangers », en le qualifiant d'être inspiré par le Kremlin et par la loi similaire existante en Russie et donc autoritaire et antidémocratique. John Kirby, porte-parole du Conseil de sécurité nationale des Etats-Unis, tire le signal



Oleg Nesterenko

Président du CCIE (www.c-cie.eu). Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne ; ancien directeur de MBA, ancien professeur auprès des masters des Grandes Ecoles de Commerce de Paris.

d'alarme : « Nous sommes profondément préoccupés par cette législation, par les conséquences qu'elle pourrait avoir en termes d'étouffement de la dissidence et de la liberté d'expression ».

Par sa résolution du 25 avril 2025, le Parlement européen « condamne fermement la réintroduction du projet controversé de loi relative à la transparence des interférences étrangères, qui imposerait des restrictions à la société civile et aux médias indépendants et limiterait ainsi leur capacité à opérer librement... » et dénonce le fait que le gouvernement géorgien « s'inspire d'une loi russe similaire très controversée dite « loi sur les agents de l'étranger », qui stigmatise et discrimine délibérément les organisations et les militants de la société civile et qui est utilisée pour étouffer l'opposition à la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine et réduire au silence toute voix dissidente subsistant dans le pays ». Le ministère des Affaires Etrangères français a déclaré à son tour : « La France, à l'instar de l'Union européenne, réitère la vive inquiétude que soulève le projet de loi adopté [...] par le Parlement géorgien sur les agents de l'étranger. Cette initiative contribue à discréditer les ONG et les médias et porte un coup sévère à la démocratie géorgienne ».

Les « agents étrangers » - de quoi s'agit-il ?

En parlant de la loi « russe » sur les « agents étrangers », l'Occident collectif incriminant aujourd'hui la Géorgie, de quoi s'agit-il exactement ?

Il ne s'agit pas, en réalité, d'une seule loi, mais d'une série de mesures législatives introduites en Russie depuis le 20 juillet 2012 (loi n°121-FZ) et dont la dernière en date est celle du 14 juillet 2022 (loi n°255-FZ).

Comme mentionné plus haut, il s'agit de l'encadrement légal de l'activité des personnes morales et des personnes physiques financées/influencées par les personnes ou organismes étrangers dans le cadre de leur activité politique ou de diffusion de l'information sur le territoire de la Fédération de Russie.

Contrairement à des narratifs propagés par les représentants officiels des pays-adversaires de la Russie et des médias sous leur contrôle, ni la loi russe sur les « agents étrangers », ni celle

de la Géorgie, adoptée à la majorité des députés du parlement du pays, ne limitent nullement les activités ou communications publiques de ceux qui tombent sous son coup, hormis les activités particulièrement sensibles, telles que, par exemple, l'accès au secret d'État ou la production de supports d'information adressés à des mineurs.

La loi ne fait que pointer et clairement afficher ceux qui sont considérés en tant qu'« agents étrangers » : les personnes menant une activité politique ; la collecte ciblée d'informations dans le domaine des activités militaires, militaro-techniques de la Fédération de Russie ; la diffusion de l'information destinée à un nombre illimité de personnes et/ou participant à la création de telle information (loi n°255-FZ, art.4., §1).

Par ailleurs, selon ladite loi, les activités politiques mentionnées dans le §1 de son art.4. ne comprennent pas les activités dans les domaines de la science, de la culture, des arts, de la santé, de la prévention et de la protection de la santé des citoyens, des services sociaux, du soutien social et de la protection des citoyens, de la protection de la vie humaine, de la famille, de la maternité, de la paternité et de l'enfance, des valeurs familiales traditionnelles, du soutien social des personnes handicapées, de la promotion d'un mode de vie sain, de la culture physique et du sport, de la protection du monde végétal et animal et des activités caritatives, si ces activités ne sont pas contraires aux intérêts nationaux de la Fédération de Russie, aux fondements de l'ordre juridique public de la Fédération de Russie et aux valeurs protégées par la Constitution de la Fédération de Russie.

Les journalistes étrangers dûment accrédités dans la Fédération de Russie ne sont pas soumis non plus à l'obligation de s'enregistrer au sein du registre des « agents étrangers ».

L'objectif de l'existence de cette base légale est d'informer les citoyens de la Fédération de Russie sur le fait que certaines personnes morales ou physiques qui peuvent les viser dans l'espace informationnel public sont directement dépendantes, y compris financièrement, de l'influence étrangère, voir se situent directement sous les ordres d'organismes étrangers et effectuent le rôle de leurs « porte-paroles »

sur le territoire de Russie.

Un petit « oublié » dans les indignations occidentales

En mettant en lumière les « dérives anti-démocratiques » prétendument commises par la Russie et, ensuite, par la Géorgie via l'adaptation des lois sur les « agents étrangers », l'appareil de propagande occidentale a « oublié » de préciser qu'il ne parle que de l'arbre qui cache la forêt.

L'air de rien, les « défenseurs de la liberté » oublient de mentionner un détail : la loi russe et la loi géorgienne sur les « agents étrangers » n'est rien d'autre que l'adoption de la même loi déjà existante aux États-Unis. Et non seulement déjà existante, mais existante depuis 1938 (Foreign Agents Registration Act- FARA - loi pour l'enregistrement des Agents étrangers), aujourd'hui en vigueur sous sa rédaction de 1995.

Les actes normatifs régissant ce domaine des relations publiques ont été adoptés et appliqués dans plusieurs pays du monde, dont en Russie que très tardivement par rapport aux pionniers dans le domaine que sont les Américains. En dehors des Etats-Unis, les lois sur les « agents étrangers » et leurs équivalents existent belle et bien dans d'autres pays, notamment en Australie (Australia Foreign Influence Transparency Scheme Act Nr.63 de 2018 - FITSA) et en Israël.

La position de certains prétendus experts stipulant qu'il y a une grande différence au niveau des contraintes entre la version russe et la version américaine ou, par exemple, australienne au niveau de la législation sur les « agents étrangers » est parfaitement mensongère. Une étude de près des textes des bases légales respectives le confirme. Les normes de la législation américaine et australienne sont les plus similaires en termes de contenu avec les normes russes.

Par ailleurs, la rigueur de la loi américaine est bien plus prononcée par rapport à la version russe. Notamment, en ce qui concerne l'activité politique, cette notion est très vague dans le cadre de FARA, soit, l'appréciation de l'activité d'une personne morale/physique est tout à fait arbitraire. De son côté, la législation russe décrit très en détail et délimite clairement l'application de cette notion.



Le porte-parole du département d'État US, Matthew Miller. (Photo DR)

Côté répressif, la sanction maximale prévue aux Etats-Unis pour une activité irrégulière d'un « agent étranger » est de 10.000\$ et de 10 ans de prison ferme. Du côté de la Russie, la sanction maximale est de 500.000 roubles (dans les 5.500\$) et aucune (!) peine de prison n'est encourue (art. 19.34. de la loi N 195-FZ du Code sur les infractions administratives). L'activité des « agents étrangers » en Russie est régie exclusivement par le droit administratif ; celle menée aux Etats-Unis est également régie par le droit pénal.

En ce qui concerne le nombre de personnes physiques et morales soumis au statut d'« agent étranger » au Etats-Unis - il est incomparablement plus élevé qu'en Russie. Au mois de mai 2023, le nombre d'« agents étrangers » sur le sol américain était supérieur à 3.500 contre près de 400 en Russie. La surveillance et le contrôle par l'État américain s'est considérablement accru durant les dernières années : sur plus de 3.500 « agents », 1/3 a reçu ce statut qu'entre l'année 2016 et 2023.

Il est à souligner que jusqu'en 2017, en Russie, les médias financés par les sources étrangères ne tombaient guère sous la loi russe sur les « agents étrangers », même si leur activité était de nature foncièrement anti-gouvernementale. Ce n'est que le 25 novembre 2017 et qu'en réponse

à l'exigence du ministère de la justice des États-Unis d'enregistrer les médias financés par la source russe « Russia Today » et « Sputnik » en tant qu'« agents étrangers » sur le sol américain que la loi introduisant le concept de « médias - agent étranger » a été adoptée, à son tour, en Russie (loi n°327-FZ).

Contrairement aux « oppresseurs de la liberté de parole » que sont les gouvernements russes et géorgiens respectivement, les gouvernements de l'UE - « défenseurs des droits démocratiques » ne faisaient pas dans la dentelle en perdant leur temps dans la classification des médias « pro-russes » parmi les « agents étrangers » - il les ont faits, tout simplement, interdire sur l'ensemble de leur territoire.

Une mesure aussi démocratiquement expéditive est tout à fait compréhensible : dans le cadre de la guerre en Ukraine, il était nécessaire de couper net et en urgence la possibilité de l'accès par le grand public européen formaté à des informations alternatives à celles propagées par les médias mainstream contrôlés par le pouvoir « atlantiste », aux risques de voir des soulèvements populaires révoltés par la vérité qu'ils pourraient y découvrir.

Il est également à souligner que depuis le début de l'année 2023, l'Union-Européenne elle-même est bien en train d'élaborer sa propre loi sur les « agents étran-

gers ». La loi obligerait les organisations non gouvernementales à divulguer des informations sur tout financement provenant de l'extérieur de l'UE. Les nouvelles règles seront très similaires à celles déjà en vigueur aux États-Unis, en Australie, en Russie et en Géorgie.

En ce qui concerne la France, la proposition de loi répressive (n°269) « visant à prévenir les ingérences étrangères en France » a déjà été adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale, le 27 mars dernier. Nul doute sur le résultat positif de son examen qui aura lieu au Sénat, le 22 mai prochain. Le texte de la loi française prévoit la création d'un registre des représentants d'intérêts étrangers - personnes physiques/morales agissant pour le compte d'un « mandant étranger » dans le but, notamment, d'influencer la décision publique ou de mener des activités de communication. Les sanctions prévues en France pour une activité irrégulière d'un « agent étranger » sont bien plus répressives que celles connues en Russie : 45.000 euros d'amende et 3 ans de prison. Les peines prévues pour les personnes morales vont aller jusqu'à 225.000 euros.

De même, une loi similaire est en préparation en Estonie depuis le mois de mars 2018.

En mai 2019, le ministre britannique de l'intérieur, Sajid Javid, a déclaré qu'il était nécessaire

d'introduire une pratique consistant à « enregistrer les agents étrangers », afin de réduire les « activités hostiles » menées contre le Royaume-Uni par un certain nombre d'États, dont la Russie, et ceci est en plus de la loi sur la sécurité nationale instaurant un registre relatif aux influences étrangères (Foreign Influence Registration Scheme - FIRS) déjà en vigueur depuis 2023. Bien évidemment, si dans le cas de la Fédération de Russie et de la Géorgie l'adoption des lois du contrôle sur les « agents étrangers » n'est que l'outil de l'oppression de la liberté et le reflet de l'obscurantisme - dans le cas des Etats-Unis et de leurs vassaux il ne s'agira que du perfectionnement de la « défense de la démocratie ».

Les dessous des cartes

La loi nouvellement adoptée par le parlement géorgien ne met guère en danger imminent les projets d'une grave déstabilisation politique de la région du Caucase que les « atlantistes » sont en train de réaliser depuis plusieurs décennies et, surtout, dans les dernières années - il en faut bien davantage pour contrer les initiatives du « monde libre » entreprises dans le « tiers monde ». Néanmoins, elle est considérée en tant qu'un bâton assez sérieux dans les roues des processus engagés par ce dernier. La pression sur le gouvernement

géorgien ne va donc que s'accroître et le pays doit s'attendre à de mauvaises surprises dans un avenir proche.

Pour le camp politico-militaire Occidental, l'intérêt primaire de la région du Caucase et des pays tels que la Géorgie ou l'Arménie ne réside que dans leurs situations géographiques frontalières vis-à-vis de la Russie. L'instauration dans cette zone de « l'anti-Russie », des régimes politiques, dont le principal vecteur serait la russophobie, à l'instar de leur réalisation sur le territoire de l'Ukraine, est l'objectif primaire des initiatives occidentales menées à la frontière sud de la Russie depuis la chute de l'URSS en 1991.

Les petits peuples du Caucase, quant à eux, n'intéressent pas davantage les pays « démocratiques » en action dans la région que ceux de l'Irak, de la Lybie ou de l'Ukraine dont ils ont déjà détruit l'avenir des générations à venir.

Avec la vive contestation face à l'adoption souveraine par la Géorgie de la loi sur les « agents étrangers », une fois de plus, les Etats-Unis d'Amérique en tête de l'armée de ses satellites n'ont fait que revendiquer leurs droits. Les droits appliqués selon la bonne vieille expression romaine : « Quod licet Iovi, non licet bovi » - ce qui est permis à Jupiter ne l'est pas aux vaches.

O.N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA DISTRICT ADMINISTRATIF DE MESSAAD
DAIRA DE MESSAAD COMMUNE DE GUETTARRA

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigences de capacités minimales

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de la Commune de Guettara lance un appel d'offre ouvert avec exigences de capacités minimales pour :

-La Réhabilitation des écoles primaires Allotie en 05 lots:

- Lot 1: Réfection Ecole Daoudi Attia a Guettarra
- Lot 2: Réfection Ecole Guirraa Said a Guettarra
- Lot 3: Réfection Ecole Hebal Brahim a Guettarra
- Lot 04 Réfection Ecole Touati El-Hachemi au village Tahiri Mohamed .
- Lot 05 Réfection Ecole Tahiri Mohamed au village Tahiri Mohamed

.Les entreprises ayant les conditions d'éligibilité suivantes:
-Qualifiées en Travaux de Batiment principal 2ème degré ou plus intéressées par le présent avis doivent se rapprocher au Siège de l'APC bureau Secrétariat général en vue de retirer les cahiers des charges contre le paiement de 2.000 DA pour le cahier de charges non remboursable dans un délai de 10 jours à compter de la 1ère parution de cet avis dans les quotidiens nationaux et Bomop ; Les offres dument remplies accompagnées des documents exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

- Dossier de candidature** contient :
- 01- Une déclaration de candidature dument remplie paraphée (signée ; datée)
 - 02- Une déclaration de probité dument remplie paraphée (signée ; datée)
 - 03- Les statuts pour les sociétés
 - 04- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
 - 05- Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires;
 - 06- Attestation de qualification demandée,
 - 07- Moyens humains et matériels.
 - 08- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux (les sociétés).
 - 09- Registre de commerce l'égalisé.
 - 10- Pièces fiscales et parafiscales
 - 11- Copie NIF
 - 12- Références professionnelles.
 - 13- Attestation C20 montant 10.000.000.00 DA
 - 14- Plan de réalisation .

- Offre technique** : contient :
- 01- Déclaration à souscrire dument remplie paraphée (signée ; datée) .
 - 02- Cahier des charges dument remplie et paraphée dans toutes les pages , signé et daté , portant dans la dernière page la mention manuscrite "lu et accepté"
 - 03- Mémoire technique justificative.

- Offre Financière**: contient:
- 01- Lettre de soumission dument remplie paraphée (signée ; datée) .
 - 02- Le bordereau des prix unitaires.
 - 03- Le détail estimatif et quantitatif.
 - 04- Quittance d'achat du cahier des charges.

Les offres devront parvenir au siège de la commune de Guettara (Bureau de Secrétariat général) le dernier jour de préparation des offres à 14 H , date correspondant à la date d'ouverture des plis ; L' enveloppe extérieure cachetée et anonyme portant la mention : * à ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – Numéro et objet d'appel d'offres * cet enveloppe contient 03 enveloppes ; le 1er contient le dossier de candidatures, le 2 eme contient l' offre technique et le 3eme contient l' offre financière ; les enveloppes intérieurs portant la dénomination et adresse de l'entreprise ; référence d'appel d'offre ; observation ; dossier de candidature ; offre technique , offre financière selon le cas .

Les soumissionnaires sont cordialement invités à être présent à la séance d'ouverture des plis qui se tiendra au siège de l'APC, Et resteront engagés par leurs offres pendant 90 jours plus la durée de préparation des offres .

Le PIAPC

La Sentinelle du 15/05/2024

ANEP : 2416016025

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT DE L'URBANISEME ET DE LA VILLE

DIRECTION DU LOGEMENT WILAYA DE TIMMOUN

NIF: 422024000049048

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° ... 03 /2024

OPERATION: ETUDE, SUIVI, AMENAGEMENT ET REHABILITATION AU PROFIT DU CYCLE MOYEN WILAYA DE TIMMOUN

PROJET: AMENAGEMENT ET REHABILITATION AU PROFIT DU CYCLE MOYEN WILAYA DE TIMMOUN

LOT N°01: AMENAGEMENT ET REHABILITATION AU CEM MOHAMED NOIRI – TIMMOUN

AMENAGEMENT ET REHABILITATION AU CEM ELHACHIMI MHAMED – TINEKKOUK

LOT N°02: AMENAGEMENT ET REHABILITATION AU CEM SAIDI KADA - OULED AISSA

Les entreprises qualifiées en:

PROJET	Spécialité
AMENAGEMENT ET REHABILITATION AU PROFIT DU CYCLE MOYEN WILAYA DE TIMMOUN	Travaux de Bâtiments activité principale ou Secondaire De Catégorie Supérieure Ou Égale à (02)
LOT N°01: AMENAGEMENT ET REHABILITATION AU CEM MOHAMED NOIRI – TIMMOUN	✓ Ayant réalisés un projet au minimum durant les dix dernières années (2014-2023) des travaux similaires au cahier des charges avec un montant égale ou supérieurs à 3 000 000.00 DA (attestation de bonne exécution : réalisation travaux similaires au cahier des charges) délivrés par le maître de l'ouvrage public, et comprenant l'objet du marché ainsi que le montant, et le montant de l'avenant s'il y a lieu, la date de début et fin des travaux, (l'année de l'attestation sera compréhensible à partir de la date de réception provisoire ou réception définitive)
AMENAGEMENT ET REHABILITATION AU CEM ELHACHIMI MHAMED – TINEKKOUK	
LOT N°02: AMENAGEMENT ET REHABILITATION AU CEM SAIDI KADA - OULED AISSA	

Les entreprises intéressées, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction du logement(DL) de la wilaya de Timmoun sis a Rue 1ER Novembre Zaouyet El Ma A Timmoun. Tel: 044 00 60 60. Les soumissionnaires prépareront trois (03) enveloppes, la première enveloppe L1 est destinée à Dossier de candidature.

La deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre technique. La troisième L3 enveloppe; destinée à l'offre Financière. Chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée et ignorante. Indiquant la référence de l'entreprise et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier candidature » « offre technique » ou « offre financières » selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres n°...../2024 l'objet de l'appel d'offres- OPERATION: L'enveloppe L4 sous pli ignorant sera adressée à Monsieur le directeur de logement de la wilaya de TIMMOUN sis a Rue 1ER Novembre Zaouyet El Ma A Timmoun .

LE DOSSIER DE CANDIDATURE:

- Une copie du certificat de qualification et classification professionnelles Travaux De Bâtiment Activité Principale Catégorie 04 Et Plus en cours de validité selon le tableau ci-dessus.
- La déclaration de candidature dument remplie et signée et daté par le soumissionnaire.
- La déclaration de probité dument remplie et signée et daté par le soumissionnaire
- mise à jour extrait de rôle portant la mention « non inscrit au fichier national des fraudeurs » (épuré ou calendrier) ne dépasse pas 03 mois et en cours de validité le jour de l'ouverture
- statut de l'entreprise ou les modificatifs
- copie du Registre de commerce électronique.
- Les références professionnelles justifiées par des Attestations de bonne exécution (travaux de bâtiment) travaux similaires durant les dix dernières années(2014-2023) et délivré par le maître de l'ouvrage public portant l'objet de marché le montant et la date de la réception
- Mise à jour CNAS+ CASNOS+ CACOBATHP en cours de validité

CAPACITE FINANCIERE

Les bilans de l'entreprise pour les 03 dernières années 2021-2022-2023 visés par le comptable agréé ou attestation chiffre d'affaire visée par les services des impôts)

CAPACITE TECHNIQUE

MOYEN MATERIEL: liste de matérielles avec Les photocopies des cartes grises + les assurances + contrôle technique (contrôle technique :pour toutes les types des camions : camion routiers + semi-remorques ou remorques – camion à benne-camion malaxeur-camion-citerne-camion grue ou grue mobile) Jca doivent être obligatoirement fournies pour le matériel roulant - Pour le matériel non roulant l'entreprise doit présenter un P.V huissier de l'année 2024

MOYEN HUMAIN : liste moyens humain Mise à jour CNAS + affiliation CNAS au cours des trois derniers mois; les diplômés pour les ingénieurs et techniciens.

Planing prévisionnel des travaux et délai d'exécution dument remplie et signée et daté par le soumissionnaire

CONTENU DE L'OFFRE TECHNIQUE:

- Une déclaration à souscrire dument remplie et signée et daté par le soumissionnaire
- le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».
- mémoire technique dument remplie et signée et daté par le soumissionnaire

CONTENU DE L'OFFRE FINANCIERE:

- La lettre de soumission dument remplie et signée et daté par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires (BPU) dument remplie et signée et daté par le soumissionnaire
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) dument remplie et signée et daté par le soumissionnaire

Les soumissionnaires doivent déposer leur offre le 10^{ème} jour à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offre sur les quotidiens nationaux ou le BOMOP avant l'heure 12:00 L'ouverture des plis des offres candidature, techniques et financières se fera le jour même correspondant la date de dépôt des offres, en séance publique à 13H00 au siège de la DL de Timmoun sis a Rue 1ER Novembre Zaouyet El Ma A Timmoun .

Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12H00. Au cas où le jour de dépôt des offres coïnciderait avec une journée fériée ou de repos légal, il se fera le premier jour ouvrable qui suit à la même heure. Toute Offre parvenu en retard ou non conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération.

Le service contractante invite tous les candidats ou contractants à assister à la séance d'ouverture des plis

La durée de validité des offres est fixée à (90+10) jours

La Sentinelle du 15/05/2024

ANEP : 2416015986

UN BUSINESS C'EST D'ABORD UNE IDÉE,

ENCORE FAUT-IL SAVOIR LA COMMUNIQUER !



CULTIVEZ VOTRE DIFFERENCE

M&A Creative - Communication & Éditions
5, Rue Emir El Khattabi - Alger centre
Téléphone / FAX : 021 63 02 20 / 07 70 77 66 92

Email : ma.creative40@gmail.com / Site web : www.macreative2.e-monsite.com

La Sentinelle

« Expresses, équilibrées et équilibrées. Tout sera, tout sera et tout sera jusqu'à l'éternité »

Découvrez notre site web

www.lasentinelle.dz/

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

UN NOUVEAU PACTE MIGRATOIRE ADOPTÉ

L'Europe durcit le contrôle sur l'immigration

Les pays de l'UE ont adopté hier le pacte sur la migration et l'asile, une vaste réforme qui durcit le contrôle de l'immigration en Europe, mais une partie d'entre eux réclament déjà d'aller plus loin.

À moins d'un mois des élections européennes pour lesquelles les sondages prédisent une poussée des partis anti-immigration, cet ensemble d'une dizaine de législations a été formellement adopté par le Conseil de l'UE (représentant les Etats membres). Le Parlement avait donné son aval en avril. La Hongrie et la Pologne ont voté contre tous les textes, qui ont été adoptés à la majorité qualifiée (55% des Etats membres représentant au moins 65% de la population de l'UE). L'Autriche et la Slovaquie ont voté contre certains. La réforme met en place une procédure de «filtrage» des migrants aux frontières de l'UE pour les identifier et distinguer plus rapidement ceux qui ont des chances d'obtenir l'asile de ceux qui ont vocation à être renvoyés vers leur pays d'origine. Elle établit aussi un mécanisme de soli-

darité entre les 27 pays dans la prise en charge des demandeurs d'asile. Ce pacte se fonde sur une proposition de la Commission présentée en septembre 2020, après l'échec d'une précédente tentative de réforme au moment de la crise des réfugiés de 2015-2016. À côté de cette réforme, qui ne s'appliquera que courant 2026, l'UE multiplie les accords, controversés, avec les pays d'origine et de transit des exilés pour tenter de réduire le nombre d'arrivées à ses frontières. Une «procédure à la frontière» est prévue pour ceux qui ont statistiquement le moins de chances d'obtenir l'asile: ils seront retenus dans

des centres le temps que leur dossier soit examiné, six mois maximum. Les autres demandeurs d'asile suivront la procédure classique. Les organisations de défense des droits humains, de même que des élus de gauche et écologistes, n'ont eu de cesse de dénoncer ce pacte, fustigeant la possibilité de placer en détention les familles avec enfants et une «criminalisation» des exilés. À l'inverse, l'extrême droite a dénoncé la «faiblesse» de la réforme. La règle en vigueur selon laquelle le premier pays d'entrée dans l'UE d'un migrant est responsable de sa demande d'asile est maintenue avec quelques

aménagements. Mais pour aider les pays où arrivent de nombreux exilés, comme l'Italie, la Grèce ou l'Espagne, un système de solidarité obligatoire est organisé. Les autres Etats membres doivent accueillir un certain nombre de demandeurs d'asile ou apporter une contribution - financière ou matérielle - au profit du pays sous pression migratoire. Le pacte s'imposera à tous les pays de l'UE, sous peine de procédures d'infraction. Mais les détails de mise en œuvre pratique de cette réforme complexe restent encore à préciser. Et des Etats membres ont déjà signalé leur volonté d'aller plus loin dans l'externa-

lisation de la gestion migratoire. L'Italie a conclu récemment avec l'Albanie un accord pour envoyer dans ce pays candidat à l'UE des migrants secourus dans les eaux italiennes, afin que leurs demandes d'asile y soient traitées. Un groupe de pays, emmenés par le Danemark et la République tchèque, s'apprentent à envoyer une lettre dans laquelle ils plaident pour transférer des migrants hors de l'UE. Ces nouvelles propositions, dont la version définitive n'a pas été dévoilée, sont destinées à la prochaine Commission, qui prendra ses fonctions après les Européennes.

R.I. AVEC AGENCES

EN RAISON DES MULTIPLES CONFLITS

75,9 millions de personnes déplacées internes dans le monde

Les conflits et les violences ont porté le nombre de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, à travers le monde à 75,9 millions fin 2023, selon l'Observatoire des déplacements internes (IDMC). L'IDMC qui a publié hier son rapport mondial annuel sur le déplacement interne, affirme que «sur ce total, 68,3 millions ont été déplacés à cause des conflits et de la violence, notamment, et 7,7 millions à cause de catastrophes. Près de la moitié, soit 46%, de toutes les personnes déplacées vivent en Afrique subsaharienne». Alexandra Bilak, directrice de l'IDMC, a déclaré que les millions de personnes forcées de fuir en 2023 ne sont que la «pointe de

l'iceberg», s'ajoutant aux dizaines de millions de personnes déjà déplacées à cause des conflits, des violences et des catastrophes précédents et en cours. «Au cours des deux dernières années, nous avons constaté un nombre alarmant de personnes obligées de fuir leur foyer en raison de conflits et de violences, même dans les régions où la tendance s'améliorait», a déclaré Mme Bilak. Au cours des cinq dernières années, le nombre de personnes déplacées internes en raison de conflits et de violences a augmenté de 22,6 millions, soit 49% les deux plus fortes augmentations étant survenues en 2022 et 2023, selon la source. Les inondations, tempêtes, tremblements de terre, incen-

dies de forêt et autres catastrophes ont provoqué 26,4 millions de déplacements en 2023, soit le troisième total annuel le plus élevé des dix dernières années. Les 7,7 millions de personnes déplacées fin 2023 par des catastrophes constituent le deuxième chiffre le plus élevé depuis que l'IDMC a commencé à enregistrer ce chiffre en 2019. «Aucun pays n'est à l'abri d'un déplacement dû à une catastrophe. Mais nous pouvons constater une différence dans la façon dont le déplacement affecte les populations dans les pays qui se préparent et planifient ses impacts et dans ceux qui ne le font pas», a nuancé Mme Bilak.

APS

CONFLIT EN RD CONGO

L'ONU plaide pour une solution politique

Les Nations Unies ont appelé lundi à privilégier la voie diplomatique en vue de parvenir à une solution politique au conflit en République démocratique du Congo (RDC). «La seule façon de réduire les souffrances (en RDC) est de redoubler les efforts des acteurs régionaux et de la communauté internationale pour négocier une solution politique au conflit, y compris le processus de Luanda, le dialogue de Nairobi et d'autres efforts diplomatiques», a souligné

Ted Chaiban, haut responsable au sein du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). À l'issue d'une visite dans l'Est de la RDC, M. Chaiban, qui est directeur général adjoint de l'UNICEF pour l'action humanitaire et les opérations d'approvisionnement, a relevé que l'ampleur du conflit dans l'est du pays a atteint de nouveaux sommets, déplaçant des millions de personnes et créant la pire crise humanitaire dans le pays depuis 2003. Cité dans un communiqué de

l'agence onusienne, le responsable a fait observer que la détérioration de la situation sécuritaire dans les provinces du Nord et du Sud-Kivu et de l'Ituri a un impact significatif sur l'acheminement de l'aide humanitaire, ajoutant que l'intensification des combats au cours des derniers mois a aggravé la situation déjà précaire des enfants et des familles dans les camps. À ce propos, l'UNICEF a demandé à toutes les parties de maintenir les installations, les armes et

les opérations militaires à l'écart des zones civiles, en soulignant la nécessité d'accorder une place centrale à la protection des civils dans les zones de crise. «L'UNICEF reste déterminé à faire en sorte que le droit de chaque enfant à la santé, à l'éducation et à la protection soit respecté», a affirmé le responsable onusien, notant qu'avec la baisse des fonds, les interventions humanitaires menées par l'agence onusienne se concentrent sur les catégories les plus vulnérables. Il a

indiqué que le soutien aux systèmes gouvernementaux pour que les communautés soient plus résilientes est le seul moyen de réduire les besoins humanitaires.

APS

SOUDAN

Le SG de l'ONU «alarmé» par les combats à el-Facher au Darfour

Le secrétaire général de l'ONU est «très inquiet» concernant les combats qui ont lieu depuis quelques jours entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide à el-Facher, au Darfour, a indiqué lundi un de ses porte-parole. Antonio Guterres est «alarmé des informations faisant état de l'utilisation d'armes lourdes dans des zones densément peuplées, ayant causé des dizaines de victimes,

d'importants déplacements et la destruction d'infrastructures civiles», a ajouté Farhan Haq dans un communiqué. Il s'inquiète en particulier pour le sort des habitants de la capitale de l'Etat du Darfour-Nord, dont 800.000 déplacés, qui font déjà face «à la menace de la famine et aux conséquences de plus d'un an de guerre», a-t-il souligné, répétant son appel à un cessez-le-feu immédiat et à un accès

humanitaire «sans entrave». Il appelle ainsi les parties à permettre aux civils de se réfugier dans des zones plus sûres. Depuis avril 2023, le Soudan est en proie à un conflit meurtrier entre l'armée et les Forces de soutien rapide (FSR). Depuis plusieurs semaines, la communauté internationale met en garde contre un carnage imminent à el-Facher, dernière grande ville du Darfour à ne pas être aux mains des FSR, et

jusqu'alors relativement épargnée. Des affrontements ont commencé vendredi et se sont poursuivis ce week-end, avec des avions bombardant l'est et le nord de la ville (ouest) et des échanges de tirs d'artillerie, selon des médias. Pendant la seule journée de vendredi, les combats entre l'armée et les FSR y ont fait au moins 27 morts et 130 blessés, avait indiqué l'ONU dimanche.

APS

FINLANDE

Une cyberattaque compromet les données de dizaines de milliers d'habitants d'Helsinki

La ville d'Helsinki a été visée par une cyberattaque qui pourrait avoir compromis les données de 80.000 étudiants et 40.000 employés municipaux, a indiqué mardi l'autorité chargée de la cybersécurité en Finlande. Un réseau de données utilisé par le service Education de la ville, qui supervise de la petite enfance à l'enseignement secondaire à Helsinki, a été visé par une cyberattaque le 30 avril, a dit Jussi Eronen, un respon-

sable du Centre national de cybersécurité à l'AFP. «Il s'agit de l'une des plus grosses cyberattaques visant les villes finlandaises», a ajouté Eronen, dont les services fournissent une assistance aux organisations touchées. En exploitant une vulnérabilité du serveur connecté à ce réseau, les attaquants ont réussi à accéder aux noms, adresses électroniques, numéros d'identité des élèves, de leurs représentants légaux et des employés des écoles de

la capitale. Ils ont également obtenu les noms d'utilisateurs et adresses de courrier électronique de tout le personnel municipal, a indiqué lundi la ville d'Helsinki dans un communiqué. «Il s'agit d'une violation de données très sérieuse, qui pourrait avoir des conséquences fâcheuses pour nos clients et notre personnel», a déclaré Jukka-Pekka Ujula, directeur des services de la ville d'Helsinki. «Certains documents contiennent des informa-

tions personnelles confidentielles ou sensibles», telles que des certificats médicaux ou des arrêts-maladie, selon la ville. «Nous ne pouvons pas exclure la possibilité que l'auteur de l'attaque ait eu accès à des données de personnes soumises à des restrictions de non-divulgation», a déclaré la ville. L'identification de l'auteur de l'attaque pourrait prendre des jours voire des mois, selon Eronen.

APS

Le président russe Vladimir Poutine en visite d'Etat en Chine

Le président russe Vladimir Poutine se rendra en Chine jeudi pour une visite d'Etat de deux jours, à l'invitation de son homologue chinois Xi Jinping, ont annoncé mardi la porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Hua Chunying, et le Kremlin. «Sur invitation du président Xi Jinping, le président russe Vladimir Poutine effectuera une visite d'Etat en Chine du 16 au 17 mai», a annoncé Mme Chunying, citée par l'agence de presse, Chine Nouvelle. Lors de la visite, M. Poutine visitera les villes de Pékin et Harbin, a précisé le Kremlin, cité par l'agence de presse, Sputnik. Il s'agira du premier déplacement à l'étranger du président russe depuis sa réélection en mars dernier. Selon la même source, les deux dirigeants discuteront des questions liées au partenariat global et à l'interaction stratégique. Ils échangeront également leurs points de vue sur les questions internationales et régionales «les plus urgentes». À l'issue des négociations, une déclaration commune des chefs d'Etat sera signée, outre des documents bilatéraux.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE BIENS CULTURELS

Plus de 31.000 biens récupérés en 4 ans

La première session de formation sur la protection du patrimoine culturel national, organisée par le ministère de la Culture et des Arts en coordination avec le secteur de la Justice dans le cadre du mois du patrimoine (18 avril - 18 mai), au profit de cadres du corps judiciaire a débuté, hier à Alger, afin de renforcer la coopération entre les autorités judiciaires compétentes et les établissements culturels.

Présidant l'ouverture de cette session de formation au Palais de la culture Moufdi-Zakaria, en présence de représentants du ministère de la Défense nationale, du ministère de la Justice, de la Gendarmerie nationale, des directions générales des douanes et de la sûreté nationale, ainsi que de chercheurs spécialisés, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a affirmé que le secteur de la Justice était «un partenaire actif dans la mission nationale de sauvegarde, de protection et de restitution de notre patrimoine culturel national,



La ministre de la Culture a souligné que la protection du patrimoine est un devoir national. (Photo DR)

aux côtés des différentes institutions sécuritaires et militaires, de la société civile et des établissements sous tutelle». La ministre a indiqué que cet atelier «vient compléter le programme d'ateliers de formation organisés par le ministère de la Culture et des Arts durant le mois du patrimoine» ajoutant qu'il vise à «renforcer la sensibilisation et la connaissance de l'importance de la protection du patrimoine culturel, et à affirmer le rôle efficace des magistrats dans ce domaine vital». Elle a souligné que «notre patrimoine culturel est une partie intégrante de notre identité et de notre histoire, et il ne fait aucun doute que cet atelier sera une plateforme importante pour l'échange d'expériences et de connaissances, ainsi qu'une occasion de partager des expériences

pour relever les différents défis auxquels nous sommes confrontés dans la protection du patrimoine culturel, et d'examiner les moyens de contrer toute tentative de lui porter atteinte et d'encourager la coopération entre les autorités judiciaires compétentes, les institutions culturelles et la société civile dans les efforts de protection du patrimoine». Mme Mouloudji a, également, indiqué que lors de cet atelier, «les lois et les législations pertinentes, ainsi que les défis juridiques et cognitifs auxquels les juges sont confrontés dans ce domaine, seront examinés». Elle a ajouté que «la responsabilité de la protection du patrimoine culturel est un devoir national par excellence et un grand défi parmi les défis de l'Etat algérien. Les instructions du président de la Répu-

blique, M. Abdelmadjid Tebboune, visent à renforcer la protection de notre patrimoine culturel, à œuvrer à la récupération, à la préservation et à la valorisation des biens culturels, étant le titre de notre identité, de notre authenticité, de notre mémoire et de notre civilisation». La ministre a également rappelé «l'intérêt particulier» accordé par le secteur de la Culture et des Arts à la formation qualitative dans le domaine de la protection du patrimoine culturel et de la lutte contre le trafic illicite de biens culturels, soulignant la programmation de plusieurs sessions spécialisées et de formations techniques intensives au cours des dernières années au profit des cadres et des partenaires de sécurité activant dans le domaine, notamment les équipes de lutte

contre les atteintes au patrimoine culturel, la dernière en date étant celle organisée au niveau de l'Ecole supérieure de police au profit des cadres de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Rappelant que ses services étaient parvenus, en coordination avec tous les partenaires sécuritaires, à «suivre 123 dossiers ces quatre années dernières, avec l'enregistrement de 96 affaires devant la Justice, à même de récupérer 31.507 biens culturels mobiliers, la ministre a indiqué que «durant le premier trimestre de l'année 2024, 8 affaires ont été enregistrées au niveau national, ayant conduit à la restitution de 1.262 biens culturels». Des présentations ont été données durant la première journée de cette session de formation, à l'instar de «La stratégie du ministère de la Culture pour la protection du patrimoine culturel», «Les problèmes de traitement des affaires liées à l'atteinte au patrimoine culturel» ainsi que «La présentation des expériences des corps de la Sûreté et de la Gendarmerie nationale en matière de traitement des affaires liées à la protection du patrimoine culturel». Les stagiaires entreprendront un programme pédagogique et pratique avec des ateliers à travers plusieurs musées de la wilaya d'Alger, à l'instar du musée national du Bardo et du musée national des Beaux-Arts et visiteront des musées et des sites archéologiques. La session sera clôturée le 18 mai avec la lecture des recommandations et la distribution des certificats aux juges participants.

APS

LE ZELLIGE DE TLEMCEN

Un patrimoine matériel unique qui confère à la ville une esthétique singulière

Le zellige de Tlemcen est un patrimoine matériel qui distingue la ville par son esthétique unique, la différenciant d'autres types de carreaux et reflétant la créativité et l'héritage de l'architecture islamique à travers les âges. L'histoire du zellige en Algérie a connu plusieurs étapes. Avec l'avènement de l'ère Hammadite en 1005, qui a coïncidé avec la construction de la Citadelle de Beni Hammad, cet art a atteint son apogée en termes de précision et de professionnalisme. Les fouilles archéologiques ont révélé son utilisation dans le pavage des sols, le revêtement des murs et des fenêtres. «Au 13ème siècle, cet art a connu une grande prospérité sous le règne des Zianides à Tlemcen», a déclaré à l'APS Zoulikha Benchenafi, Commissaire du patrimoine culturel et Cheffe du service de recherche, de publications et de documentation au Musée public national de l'archéologie musulmane de Tlemcen. Ces pièces en céramique se caractérisent par une multiplicité de formes et de couleurs. Assemblées selon des plans précis, elles forment de magnifiques panneaux décoratifs aux motifs géométriques, floraux ou calligraphiques. Elles sont principalement utilisées pour le carrelage des sols et le bas des murs, et parfois pour recouvrir des colonnes et des seuils de portes. Afin de valoriser et prés-

server ce patrimoine, la direction de la Culture et des Arts organise des ateliers en coordination avec les musées de la wilaya. Des visites fréquentes sont également effectuées chez les artisans des communes de Nedroma et Maghnia, spécialisés dans la fabrication du type «Kirati». Des journées d'étude sur l'histoire du zellige et la préparation d'un livre sur cet art sont aussi prévues, a ajouté le directeur de wilaya du secteur. Il est également prévu d'organiser d'autres ateliers pour former une promotion spéciale d'artisans de l'argile à l'Institut national spécialisé dans la formation professionnelle, l'hôtellerie et le tourisme de Mansourah, a-t-il dit. Pour rappel, le directeur du Centre national

de recherches en préhistoire, anthropologie et histoire d'Alger, Slimane Hachi, a souligné dans une conférence animée récemment au musée public national «Ahmed Zabana» d'Oran, dans le cadre du mois du patrimoine, que l'Algérie a présenté, au cours du mois d'avril dernier, un dossier à l'UNESCO sur «l'art de sculpture architecturale en zellige» pour l'introduire à la liste représentative du patrimoine culturel matériel de l'humanité. Il a fait savoir que «le zellige existe en Algérie en tant que pratique culturelle, urbaine et artistique dans la décoration des bâtiments. La preuve en est qu'il est présent, depuis plusieurs siècles, dans le site archéologique de la citadelle de

Beni Hammad, inscrit au patrimoine culturel matériel de l'UNESCO et est également présent dans d'autres sites archéologiques de l'Ouest et de l'Est du pays». L'atelier de l'artisan Medelci au quartier Safsif, dans la commune de Tlemcen, est considéré comme l'un des plus anciens ateliers consacrés à cet art dans la ville. Ce spécialiste l'utilise pour valoriser et développer le Kerati, une sorte de zellige de luxe. M. Medelci s'appuie sur la méthode traditionnelle de fabrication du zellige, avec de la pâte d'argile et un four traditionnel pour cuire les carreaux de zellige. Il a déclaré à l'APS que «les familles de Tlemcen sont très demandeuses de modèles uniques pour décorer leurs maisons

en carrelage». Cet artisan a marqué de son empreinte le processus de restauration de l'ancienne mosquée «Sidi Braham», au cœur de Tlemcen. Il a su ressusciter les carreaux «émeraude» d'origine dans leur forme primitive, en employant une matière première locale, en collaboration avec l'entreprise de céramique de Maghnia. Le zellige occupe une place prépondérante dans le cœur des Tlemcéniens. Les artisans spécialisés dans cet art ancestral s'emploient à le développer, à créer des modèles alliant authenticité et modernité, et à élargir ses usages dans les projets de décoration des établissements hôteliers de la wilaya.

APS

INVENTAIRE COMPLÉMENTAIRE DU PATRIMOINE CULTUREL

Vers l'inscription du château Landon de Skikda

Le château Landon, monument historique situé à Skikda, sera prochainement inscrit sur la liste de l'inventaire complémentaire du patrimoine culturel, a affirmé, mardi, la directrice de la culture et des arts, Sabiha Tahrat. Cette inscription sur la liste complémentaire du patrimoine interviendra après une réunion de la commission de wilaya des biens culturels, prévue dans les prochains jours, a ajouté la même responsable dans une déclaration à l'APS. L'existence du château Landon a été signalée par des citoyens de la ville de Skikda qui en ont informé les responsables de la

direction de la culture. Cachée à la vue des passants par un imposant mur de pierre, et dissimulée par d'énormes eucalyptus et une épaisse végétation, la construction est située dans la partie orientale de la ville, à la droite de la route menant au lieu-dit «l'îlot des chèvres», à proximité de l'ancien siège d'une entreprise nationale de construction et non loin des berges de l'oued Safsaf. Mme Tahrat a déclaré qu'aussitôt informée, la direction de la culture et des arts de Skikda avait dépêché une commission qui a inspecté l'endroit et confirmé l'existence du château dit «Landon», du nom de François-Joseph

Albert Landon et dont la construction remonterait à la fin du XIXème siècle, durant la période coloniale. Selon la directrice de la culture, le château qui se trouve dans un état de conservation «acceptable», est un bâtiment de forme rectangulaire comprenant deux niveaux. Sa façade principale où se situe l'entrée du château, située à l'est d'un grand parc que l'on appelait Domaine des lions, agrémentée de quatre colonnes supportant une terrasse, était accessible par une allée bordée de palmiers débouchant sur large escalier d'une soixantaine de marches.

APS

EN

Petkovic a fait ses choix

Le nouveau sélectionneur national, Vladimir Petkovic, dirigera son premier match officiel à la tête des Verts le 6 juin prochain. Ce dernier aurait d'ailleurs déjà préparé sa liste élargie et commencé à envoyer les convocations aux joueurs. Les spéculations vont d'ailleurs bon train sur les choix du technicien helvético-bosnien.

Le CS Constantine a en effet annoncé lundi la convocation de son défenseur Mohamed-Amine Madani sera reconduit pour le prochain stage des Fennecs, après une première cape au mois de mars dernier. C'est son club, le CS Constantine, qui a annoncé cet après-midi avoir reçu la convocation du joueur. «Le défenseur Mohamed-Amine Madani a reçu une convocation en équipe d'Algérie pour prendre part aux deux matchs face à la Guinée et l'Ouganda, dans le cadre des éliminatoires de la Coupe du Monde-2026, du 3 au 11 juin 2024. Bonne chance au joueur du Doyen», a écrit le club phare de Constantine



Le sélectionneur national, Vladimir Petkovic. (Photo DR)

sur sa page facebook officielle. Une annonce qui confirme que le sélectionneur national a fait ses choix et a commencé à convoquer les joueurs, à un peu plus de deux semaines du début du stage des Verts. Des lors les spéculations vont bon train concernant l'identité des joueurs convoqués pour le prochain regroupement des Verts prévu au mois de juin prochain. Un stage qui doit d'ailleurs être préparé avec attention en collaboration avec la FAF et démarrera le 3 juin prochain. Le fait est que c'est surtout un probable retour de Ryad Mahrez et Youcef Belaïli qui retient le plus d'attention. Un retour donné par plusieurs médias sportifs comme acquis. Le sélectionneur compterait sur eux pour son projet et devrait s'entretenir notamment avec Mahrez, qui avait demandé un délai de réflexion sur

son avenir international. La tendance serait à un retour, Mahrez ayant reçu des échos positifs du dernier rassemblement des Fennecs, affirme-t-on. Rappelons le regroupement des Verts sera ponctué par les deux matchs face à la Guinée et l'Ouganda, respectivement le 6 et le 10 juin prochains, dans le cadre de la 3e et 4e journée des éliminatoires de la Coupe du Monde-2026. Les Verts accueilleront la Guinée le jeudi 6 juin 2024 au stade Nelson-Mandela de Baraki (20h00). Ils affronteront par la suite l'Ouganda au Mandela National Stadium à Namboole (Kampala) à (17h00). Ce seront les deux premiers matchs officiels pour le nouveau sélectionneur national, le Bosnien Vladimir Petkovic, qui avait signé ses débuts en mars dernier à l'occasion du tournoi amical FIFA-Series 2024

: face à la Bolivie (3-2) et l'Afrique du Sud (3-3). Lors des deux premières journées du tournoi qualificatif pour le Mondial, disputées en novembre 2023, l'Algérie avait démarré du bon pied en alignant deux victoires de rang : à domicile face à la Somalie (3-1) et en déplacement contre le Mozambique (2-0). Les « Verts » occupent la tête du classement avec 6 points, avec trois longueurs d'avance sur le Botswana, la Guinée, l'Ouganda, et le Mozambique, qui comptent 3 points chacun. La Somalie ferme la marche avec 0 point. Seul le premier à l'issue des dix journées des qualifications se qualifiera pour la phase finale du Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, au Canada, et au Mexique. Les quatre meilleurs deuxièmes des neuf groupes passeront par les barrages.

MONCEF DAHLEB

MC ALGER

Saison terminée pour Ouattara, touché aux ligaments croisés

L'attaquant du MC Alger Romaric Ouattara, victime d'une rupture des ligaments croisés du genou gauche, a déclaré forfait pour le reste de la saison, a annoncé le club pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football mardi dans un communiqué. Titularisé vendredi lors du match nul décroché en déplacement face à l'USM Khenchela (1-1), pour le compte de la 25e journée du championnat, Ouattara (19 ans) s'est blessé tout seul peu avant la pause en disputant

une balle avec un joueur adverse. «C'est une action anodine, on ne pouvait pas prévoir ce qui allait se passer. Je voulais presser le joueur mais j'ai eu un mauvais appui, j'ai essayé de rattraper le coup mais je ne pouvais pas, j'avais mal à la jambe, je suis sorti à la mi-temps. Le processus de guérison va prendre énormément de temps, les étapes seront très délicates», a indiqué Ouattara au site officiel du «Doyen». Romaric Ouattara avait rejoint le MCA en janvier dernier pour un contrat jusqu'en

2028 en provenance du Stade Abidjan (Div.1 ivoirienne). Il a marqué deux buts avec le Mouloudia, toutes compétitions confondues. « Je dois rester focus sur mon rétablissement. Je vais soutenir mes coéquipiers lors des prochains matchs à commencer par le derby face à l'USM Alger vendredi, et évidemment la finale de la Coupe d'Algérie. Je leur fais confiance, ils vont tout donner. J'aurais aimé être présent, mais c'est la volonté du dieu», a-t-il ajouté. Selon le club, Ouattara «devra s'éloigner

des terrains pendant au minimum six mois, un diagnostic prononcé au terme d'exams approfondis. Le joueur passera sur le billard.» Ouattara est le deuxième joueur de l'effectif mouloudéen à voir sa saison prendre fin prématurément, après le milieu offensif ivoirien Youssouf Dao, victime d'une blessure similaire. Le MCA caracole en tête du classement avec 57 points, à 12 longueurs sur son dauphin le CR Belouizdad, à cinq journées de l'épilogue.

APS

QUALIFICATIONS AUX JO

Quatre pugilistes algériens préparent le rendez-vous de Bangkok

La sélection algérienne de boxe prendra part au dernier tournoi mondial de qualification aux Jeux olympiques Paris 2024, prévu du 25 mai au 2 juin Bangkok en Thaïlande, avec un effectif composé de quatre boxeurs, a indiqué la Fédération algérienne de la discipline (FAB), lundi. Il s'agit de Mohamed Houmri (80 kg), Youcef Islam Yaïche (71 kg), Oussama Mordjane (57 kg) et Mohamed Amine Meziane (51 kg). Sous la houlette des entraîneurs nationaux Ahmed Dine, Aziz Toubalini et Mohamed Allalou, ce quatuor peaufine sa préparation au Centre de préparation de Fouka (Tipasa), avec un regroupement qui s'étalera jusqu'au 19 mai, a précisé la FAB. Plus de 500 athlètes se disputeront les 51 places de qualification disponibles. Conformément au système de qualification de la boxe pour les Jeux

olympiques de Paris 2024, seuls les CNO qui n'ont pas encore d'athlète qualifié(e) dans une catégorie de poids spécifique, via le tournoi de qualification continental correspondant, seront autorisés à inscrire

un(e) athlète par catégorie de poids. Possédant de réelles chances d'être médaillées à Paris, les boxeurs algériens ont déjà réussi à décrocher cinq billets pour les JO 2024, lors du tournoi pré-olympique de Dakar

en septembre 2023, à savoir, Roumaïssa Boualem (50 kg), Hadjila Khelif (60 kg), Imane Khelif (66 kg), Jugurtha Ait Bekka (63,5 kg) et Mourad Kadi (+92 kg).

APS

TOUR D'ALGÉRIE 2024

L'Allemand Meo Amann remporte la troisième étape

Le coureur allemand Meo Amann de la formation «Embrasse l'he World» a remporté la troisième étape de la 24e édition du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2024), courue mardi entre Mostaganem et Ténès sur une distance de 156 km, avec la participation de 74 coureurs représentant 16 équipes. L'Allemand a franchi la ligne d'arrivée dans le temps de 3h10:25, devant l'Algérien Ayoub Sahiri de l'équipe NR Dély Ibrahim et le Canadien Wiliam Goodfellow de la formation américaine

«Euro Cycling Team», tous crédités du même temps. Mercredi, la quatrième étape du TAC-2024 mènera le peloton de Chlef à Blida sur une distance de 154,3 km. Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union Cycliste Internationale. Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

APS

Real de Madrid Mbappé signera au Real Madrid pour cinq saisons

L'attaquant international français Kylian Mbappé, en fin de contrat avec le Paris SG, va s'engager avec le Real Madrid pour cinq saisons, a annoncé mardi le président de la Ligue de football espagnole, Javier Tebas, à la presse argentine. L'attaquant vedette de l'équipe de France a officialisé vendredi soir son départ du club de la capitale française à la fin de la saison qui s'achève. Il n'a pas dévoilé en revanche sa destination. «Il vient à Madrid l'année prochaine, la saison prochaine, oui, oui», a déclaré Tebas dans une interview publiée mardi par le quotidien sportif argentin Olé. Le patron de LaLiga précise même que le Real et l'attaquant français de 25 ans, se sont entendus sur un contrat de cinq ans. Mbappé, ajoute-t-il, «est l'un des meilleurs joueurs du monde. Mais bon, il y a aussi Vinicius et Bellingham, Madrid va avoir un grand effectif.»

Mali-Ghana L'Algérien Abid Charef désigné évaluateur des arbitres

Le directeur technique national d'arbitrage (DTNA) de la Fédération algérienne de football (FAF) Mehdi Abid Charef, a été désigné par la commission d'arbitrage de la Confédération africaine (CAF) en tant qu'évaluateur des arbitres du match Mali-Ghana, prévu le jeudi 6 juin au stade 26 mars de Bamako (17h00), comptant pour la 3e journée (Gr.I) des qualifications de la Coupe du monde 2026, a annoncé la Fédération ghanéenne (GFA) mardi. Ce match sera dirigé par un trio arbitral égyptien conduit par Omar Amine Mohamed, assisté de compatriotes Abouelregal Mahmoud Ahmed Kamel Ahmed (1e assistant) et Ibrahim Ahmed Hossam-Eddine Taha (2e assistant), alors que le quatrième arbitre est l'Egyptien Hassan Al-Ghandour Ahmed. Ancien arbitre international, Abid Charef (43 ans) avait été installé à la tête de la DTNA en octobre 2023, il occupe également le rôle de responsable du département de désignation.

MOTS FLÉCHÉS

Éparpil- lerions	↘	Gracieux	↘	Petite maison	↘	Grecque	↘	Divinités nordiques	↘
Sembla- bles		Edifices publiques		Étendues d'eau				Saisons	
	↘		↘		↘				↘
Légendes	→					Existé	→		
Outils						Jet			
	↘								
Divinité	→					Ile grecque	→		Fortes en sensations
Morceau						Servent de quatre heures			
	↘								↘
				Sélection	→			Complète	
				Aimée de Zeus					
Rivière italienne	→								
Possessif						Monnaie	→		
	↘					Chants funèbres			
				Décorent	→				
				Note					
Ration alimen- taire									
	↘								
		Cuisiné		Epreuve	→				
				Pronom personnel					
								A la mode	→
Con- jonction	→			Références de mesure	→				
Liés				Alcalino- terreux					
	↘								
				Commune des Pays- Bas	→			Note	→
An- goissées	→								

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									
12									

- Horizontalement :
- 1 : Atténuations de la douleur
 - 2 : Inquiétude - Offrande
 - 3 : Habite le nord de l'Afrique
 - 4 : Têtu
 - 5 : Résultat de test - Rivière française
 - 6 : Guide le navire
 - 7 : Bords - Certain
 - 8 : Possessif - Stricte
 - 9 : Ville italienne - Note
 - 10 : Conflits
 - 11 : Dans la bouche
 - 12 : Notre mère - Récipient

- Verticalement :
- 1 : Concerne les étoiles
 - 2 : Plia - Perroquet
 - 3 : Habit - Cassé
 - 4 : Aigreurs - Divinité
 - 5 : Sable mouvant - Risquérent
 - 6 : Durée - Fleuve russe
 - 7 : Embellit - Déchiffrés
 - 8 : Espion - Tartinées
 - 9 : Métal - Tapies

SUDOKU

	2			3				4
8								
	5				8	9		
	8	1	7					4
			2		6			
9					1	6	7	
		7	6					1
								3
	1			5				2

SOLUTIONS

SUDOKU

1	2	6	5	3	9	8	4	7
8	7	9	4	6	2	3	5	1
4	5	3	1	7	8	9	6	2
6	8	1	7	9	5	2	3	4
7	3	5	2	4	6	1	8	9
9	4	2	3	8	1	6	7	5
5	9	7	6	2	3	4	1	8
2	6	4	8	1	7	5	9	3
3	1	8	9	5	4	7	2	6

MOTS FLÉCHÉS

Epargn- seurs	D	Gracieux Edifices publiques	M	Petite maison Elevures d'eau	C	Grecque	C	Divinités nordiques	A			
Semblables	S	I	M	I	L	A	I	R	È	S		
Légendes	S	A	G	A	S	Existe	E	T	E			
Outils	E	P	I	N	C	Jet	E	T	T	E	S	
Divinité	E	R	O	S	le grecque Secours de quatre bras	I	O	S	Fortes en sensations			
Morceau	B	R	I	N	Sélection Amée de Zeus	T	R	I	Complète	I		
Rivière italienne	S	E	S	I	A	Monnaie Chants funébres	S	E	N			
Possessif	S	E	S	D	Décorant Noc	O	R	N	E	N	T	
Ration alimentaire	R	Cuisiné	D	E	E	E	P	T	E	S	T	E
Con- jonction	P	I	C	O	T	I	N	A la mode	I	N		
Liés	O	U	S	R	E	F	E	R	E	N	E	S
Angoissés	U	N	I	S	Commune des Pays- Bas	E	E	Note	R	E		
	S	T	R	E	S	S	E	E	S			

MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	A	N	T	A	L	G	I	E	S
2	S	O	U	C	I		D	O	N
3	T	U	N	I	S	I	E	N	
4	R	A	I	D	E		A		T
5	O		Q	I		A	L	B	E
6	N	A	U	T	O	N	I	E	R
7	O	R	E	E	S		S	U	R
8	M	A		S	E	V	E	R	E
9	I		F		R	O		R	E
10	Q	U	E	R	E	L	L	E	S
11	U		L	A	N	G	U	E	
12	E	V	E		T	A	S	S	E

VOTRE HOROSCOPE

BÉLIER
Vous allez augmenter votre capital séduction. Le Soleil en astre principal vous donne du magnétisme et un charisme qui rendra votre charme irrésistible. Ce ne sont pas les occasions qui vont vous manquer. «Faute de riz, on mange de la bouillie» (proverbe vietnamien).

TAUREAU
La Lune rendra lucide et exigeant. Résultat : vous ne serez pas prêt à vous bercer d'illusion sur le plan conjugal. «Ne t'inquiète pas de l'échec. Inquiète-toi de ce que tu manques si tu n'essayes même pas.»

GÉMEAUX
Euphorie dans le secteur couple ! Grâce à l'influence conjuguée de Jupiter et de Vénus, vous vivrez des moments privilégiés auprès de votre partenaire. Mars sera également en excellent aspect. «À bon départ, oeuvre à moitié faite» (proverbe italien).

CANCER
Vénus va protéger votre vie conjugale. Mais d'autres planètes pourront être plutôt gênantes. Tout ira bien si votre couple est solide ou si, en cas de conflit, vous gardez votre calme et faites l'effort d'être attentif aux idées et désirs de votre conjoint. «C'est toujours la plaie qui reçoit le choc» (proverbe libanais).

LION
Gardez le moral. Beaucoup de natifs vivant en couple ont connu depuis quelque temps des difficultés dans leur vie conjugale. «En attendant l'eau du ciel, arrose toujours» (proverbe espagnol).

VIERGE
Ne vous laissez pas distraire. Soyez attentif aux petits détails de la vie à deux, qui, malgré leur apparence, ont leur importance. «Il faut puiser quand la corde est au puits» (proverbe français).

BALANCE
En couple, Vénus vous prend sous sa protection. Vous n'aurez pas à vous en plaindre ! Cette planète vous promet un véritable feu d'artifice ! «L'enfant reconnaît sa mère à son sourire» (Virgile).

SCORPION
Gare aux rivalités avec votre partenaire ! Arrangez-vous pour désamorcer immédiatement tous les risques de compétition entre vous deux, sans quoi votre foyer deviendra un vrai ring de boxe. «La bouche ne se remplit qu'avec deux choses : la nourriture et les sujets de conversation» (proverbe chinois).

SAGITTAIRE
Votre coeur est le centre de votre journée. L'ambiance lunaire favorisera les amours de tous les natifs du signe. «Le temps est un sabre tranchant» (proverbe arabe).

CAPRICORNE
Uranus vous déstabilise. Vous vous poserez des questions côté coeur, mais vous devriez pouvoir trouver des solutions vous permettant de mieux vivre avec votre partenaire. «La preuve incombe à celui qui affirme, non à celui qui nie» (proverbe latin).

VERSEAU
Question vie de couple, vous avez connu mieux. Votre conjoint et vous ne vous sentirez guère sur la même longueur d'ondes. «Tel brille au second rang qui s'éclipse au premier» (Voltaire).

POISSONS
Restez positif! Et n'accordez pas trop d'importance à ce qui ne va pas entre vous et votre partenaire. «On ne peut abattre deux oiseaux avec une seule flèche» (proverbe turc).



Rue Bachir Attar - 1^{er} Mai. Alger
Téléphone : Tel : 021 63 03 52
Email :

lasentinelle.algerie@gmail.com
Site web : lasentinelle.dz
Direction-Rédaction- PAO
La Sentinelle
Maison de la presse Tahar Djaout, 01
Rue Bachir Attar - 1^{er} Mai. Alger

Publicité et abonnement
Agence de communication :
M&A CREATIVE
Maison de la presse Tahar Djaout, 01
Rue Bachir Attar - 1^{er} Mai. Alger
Téléphone : Tel : 021 63 03 52

Compte bancaire :
CPA- 004001174000011162-26
Agence Emir el khattabi - Alger

«Pour votre publicité s'adresser à :
L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité.
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone : 020.05.20.91/ 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/ 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz

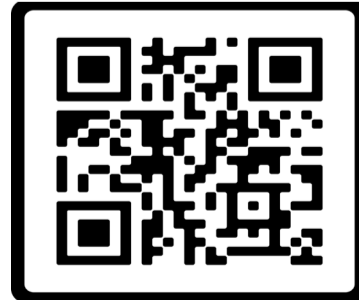
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA
Est : SIE
Ouest : SIO
Diffusion
ETS Bounab Diffusion

Dépôt Légal :
ISSN : 2716-7968
Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation. Tous les droits sont réservés, la reproduction de tout article est interdite sauf accord de la Direction.

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Édité par la Sarl M&A CREATIVE
au Capital social de 100.000 DA

Gérant :
Azzedine Belferag
Directrice de la publication :
Melissa Roumadi-Belferag
Siège social :
Maison de la presse Tahar Djaout, 01



COOPÉRATION ALGÉRO-ITALIENNE

Signature d'un mémorandum d'entente dans l'enseignement supérieur

Un mémorandum d'entente algéro-italien dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique visant à renforcer la coopération bilatérale en prévision de l'établissement d'un partenariat dans la recherche scientifique, a été signé mardi à Alger. La cérémonie de signature du document a été coprésidée par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari et la ministre italienne des Universités et de la Recherche, Anna Maria Bernini, au siège du ministère, en présence de l'ambassadeur de la République d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo. A cette occasion, M. Baddari a souligné que ce mémorandum d'entente visait à «développer et renforcer la coopération dans le domaine de l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, en prévision de l'établissement d'un partenariat, notamment dans le domaine pédagogique pour assurer un environnement d'enseignement unifié entre les universités algériennes et italiennes, et partant créer un réseau universitaire et de recherche commun entre les deux pays». Le mémorandum tend également «à conclure un accord de jumelage entre les différentes structures universitaires des deux pays, à préparer la création d'une université de la quatrième génération dans les deux pays et à renforcer la démarche visant à opérer la transition d'une université conventionnelle à une université entrepreneuriale, à même de contribuer à la création de richesses», a-t-il soutenu. De son côté, Mme Bernini a exprimé sa disponibilité à concourir à l'échange d'expertises académiques et de recherche entre les deux pays pour relever le défi dans le domaine de la formation universitaire et de la recherche scientifique et préparer les étudiants aux métiers futurs dans divers domaines.

APS



DERNIÈRES INFOS

Accidents de la circulation : 28 morts en une semaine

Vingt-huit personnes ont trouvé la mort et 1495 autres ont été blessées dans 1264 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 5 au 11 mai, à travers le pays, indique, mardi, un bilan de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Bouira, avec 4 morts et 44 autres blessées, suite à 28 accidents de la circulation, précise la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont procédé à l'extinction de 885 incendies urbains, industriels et autres, dont les plus importants ont été enregistrés dans les wilayas d'Alger (70 incendies), Chlef (55) et Oran (48), ajoute le communiqué. Durant la même période, 7048 interventions ont été effectuées par les services de la Protection civile pour le sauvetage de 439 personnes en situation de danger, ainsi que 6105 opérations diverses.

Oran : Un réseau de blanchiment d'argent démantelé

Les services de la Sûreté d'Oran ont mis fin aux activités d'un réseau criminel composé de deux individus, spécialisé dans le blanchiment d'argent et de transfert de biens provenant des revenus de la criminalité et ont récupéré 22 véhicules, a-t-on appris, lundi, de la direction de la Sûreté de wilaya. Cette opération a été menée sur la base d'informations parvenues à la brigade de lutte contre la grand banditisme de la Sûreté de wilaya d'Oran, selon lesquelles deux suspects avaient transporté plusieurs véhicules d'origine suspecte de l'une des wilayas voisines vers la ville d'Oran, avec l'intention de dissimuler leur origine, a indiqué la cellule de la communication et des relations publiques. Les enquêtes approfondies ont révélé qu'il s'agissait de revenus criminels issus du blanchiment d'argent. D'autre part, après avoir accompli l'ensemble des

procédures légales, les suspects ont été arrêtés et 22 véhicules récupérés, de même qu'une somme d'argent provenant des produits criminels s'élevant à 100.000 DA, a-t-on ajouté. Une procédure judiciaire a été engagée à l'encontre des suspects, qui ont été présentés devant les instances judiciaires territorialement compétentes pour blanchiment d'argent et transfert de biens provenant de revenus de la criminalité, dont le but de dissimuler leur provenance illicite, et ce dans le cadre d'un groupe criminel, ainsi que dissimulation de revenus résultant du blanchiment d'argent, selon la même source.

Italie : coup de filet contre 142 membres de la mafia calabraise

Les autorités italiennes ont annoncé avoir mené mardi un coup de filet contre la mafia calabraise, dans une opération visant 142 personnes appartenant notamment aux clans historiques de la ville de Cosenza, actifs dans le trafic de drogue. Les mis en cause, dont 109 ont été incarcérés, 20 assignés à résidence et 13 autres visés par d'autres mesures restrictives, sont soupçonnés à divers titres d'association «ndranghetiste, trafic de stupéfiants, aggravé du chef d'association mafieuse» et autres délits, indique un communiqué de la police. L'opération a été menée à l'aube par les carabinieri, la police et des agents spécialisés dans la criminalité économique, sous la direction du parquet anti-mafia de Catanzaro. Les personnes arrêtées faisaient partie des clans historiques de Cosenza, en Calabre (sud), les «Lanzino-Patitucci» et les «Zingari». Un fonctionnaire de la Guardia di finanza, la police douanière et financière italienne, a également été interpellé au cours de l'opération. Vincenzo Capomolla, procureur de Catanzaro, a assuré devant la presse que les groupes mafieux «asphyxiaient» les commerçants et entrepreneurs de Cosenza en leur extorquant de l'argent, même si leur activité principale était le trafic de drogue pour lequel ils utilisaient même des mineurs.



HORAIRES DES PRIÈRES À ALGER

- Fajr.....04:03
- Chourouk.....05:43
- Dhohr.....12:44
- Asr.....16:33
- Maghreb.....19:46
- Icha.....21:21

LA MÉTÉO

PRÉVISIONS À 7 JOURS



Ville	Dim	Lun	Mardi	Merc	Jeu	ven	sam
Alger	14/21°	12/18°	12/19°	14/23°	11/21°	12/21°	12/21°
Oran	14/22°	13/21°	11/21°	11/21°	13/22°	14/23°	14/25°
Constantine	13/21°	15/25°	11/21°	13/22°	14/22°	14/22°	14/25°
Annaba	15/23°	16/28°	12/22°	10/17°	12/16°	13/18°	12/21°
Tamanrasset	21/26°	20/33°	19/33°	16/33°	14/32°	12/26°	12/26°
Timimoun	25/30°	25/29°	24/28°	25/26°	24/35°	20/33°	18/28°



Suivez-nous sur

www.lasentinelle.dz



Siège social :

5 , Rue Emir El Khattabi - Alger centre / BP 520 - Grande Poste -Alger Centre / Téléphone / FAX : 021 63 02 20